Bièvres

Magazine Municipal d'informations - n°19 - Juin 2011

14 2011, année internationale de la forêt

22 Histoire : le Domaine de Bel Air

24 Vie scolaire

Sommaire

Edito du Maire 3

Travaux et projets 4-5

Délibérations du Conseil Municipal 6-7

Expression des Conseillers 8-9

Informations municipales 10-11
Les services techniques municipaux réorganisés 10
Une nouvelle passerelle au Petit Clamart 11
La nouvelle identité du Pôle d'Activités de Vélizy-Villacoublay 11

L'eau au quotidien 12-13

Dossier forêts 14-21
L'ONU a déclaré 2011 Année internationale de la forêt 14
Les forêts biévroises 15
Le domaine de Montéclin 16-17
Domaine du Bel Air 18
Bois du Loup Pendu 18
Bois du Chat Noir 19-20

Histoire 22-23
Le Domaine de Bel Air

Vie scolaire 24-25
Une semaine à Londres pour les CM2 24
Souvenir d'une belle journée de mai à L'Ile-aux-Oiseaux 24
Une année riche pour les élèves de maternelles de petite section 24
« Semaine de la politesse » 25
Premier prix du concours « Découvrir l'Univers » 25
Animation avec l'Association « Terre & Cité » 25

Vie du village 26-35
Carnaval 26
Maureen, Reine des Fraises 2011 26
Une salle de la Ferme Ratel en hommage à Antoine Vitez 27
Foire à l'Outil Ancien 27
Commémoration du 66e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 28
Commémoration du 71e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 28
Nouveau succès pour la Foire Internationale de la Photo 29
Vibr'Essonne 30-21
25 ans du Relais Nature ! 32
Fête des Fraises à Palestrina / Carchitti 33
Fête des Fraises à Oberkirch 33
Fête des Fraises à Bièvres 34
Les joueurs du Variétés Club de France en visite à Bièvres 35

Pratique 36-39
Trois gestes durables pour cet été ! 36
La zone bleue, un geste citoyen ! 36
Plan canicule 36
La Poste - Horaires d'été 36
Opération Tranquillité Vacances 37
Une adresse mail pour communiquer avec la Police Nationale 37
Commerçant à l'honneur 37
Artisan à l'honneur 37
Prime aux Bacheliers 38
Le jardin du Renouveau 38
Carnet 38
Pharmacies de garde 39
Mémento des services publics 39
Mémento médical 39

Magazine municipal N° 19
Directeur de la publication : Hervé Hocquard
Comité de rédaction : Marianne Ferry, Sandrine Waquet, Anne Pelletier-Le Barbier, Philippe Mias, Archives Vivantes.

Photothèque municipale : J. Deutsch, J.-D. Lemoine et mentions spéciales
Couverture : Jacques de Givry

Maquette/impression : www.alcc-com.fr
Tirage : 2 200 exemplaires

Imprimé sur du papier recyclé

Photo Jacques de Givry

Saclay et vallées : une agriculture pleine d'avenir

Chers Bièvroises et Bièvrois,

Les premières terres agricoles que l'on rencontre en venant de Paris sont celles de notre commune : d'abord dans la Vallée de la Bièvre, puis sur le plateau de Saclay, à Favreuse.

Cela fait tout de même 250 hectares que les municipalités successives ont eu la sagesse de préserver de toute urbanisation. Ces 250 hectares contribueront à satisfaire la contrainte posée par la loi sur le Grand Paris d'une sauvegarde d'au moins 2 300 hectares de terres en exploitation agricole sur le Plateau de Saclay.

Mais pourquoi donc s'être tant battu pour garder et sanctuariser une agriculture en un lieu si proche de Paris ? Pour plusieurs raisons :

1. Les terres agricoles non protégées sont nécessairement vouées à l'urbanisation. Regardez ce qui s'est passé sur le Plateau de Saclay. En 30 ans, 800 hectares agricoles ont disparu au profit de golfs, de lotissements, d'équipements… Comment résister à la pression foncière, à celle des promoteurs et de leurs appétits s'il n'y a pas de garde fous puissants ? En poursuivant ce mouvement, c'est l'ensemble du Plateau qui était voué à disparaître sous le béton ou le gazon… il fallait mettre un terme et des limites solides à ce grignotage.

2. Des espaces qui procurent une respiration à quelques kilomètres à peine de la grande ville, c'est une richesse, un bien collectif qui sera toujours plus rare et apprécié au fil des années. C'est aussi pour notre région un formidable atout : que ce soit pour le tourisme de proximité en Ile-de-France ou pour attirer les meilleurs talents qui priseront un environnement aussi préservé.

3. L'agriculture sur le Plateau de Saclay et dans les vallées a une histoire et surtout une productivité exceptionnelle. Les agriculteurs vous le diront : les terres y sont parmi les plus fertiles. Elles se prêtent aux cultures les plus variées. Qu'on se souvienne, même si cela en fait sourire certains : la vallée et le plateau étaient couverts de fraises et autres cultures maraîchères.

C'est évidemment l'origine de la Fête des Fraises, créée en 1925 et qui réunissait tous les cultivateurs de la région.

Elles peuvent donc aussi être directement utiles aux habitants qui peuvent en consommer les produits. Quoi de plus satisfaisant ? C'est ce que nous faisons maintenant au restaurant scolaire avec les poulets de Bièvres, avec les lentilles du Plateau de Saclay. C'est ce que les AMAP ont initié avec beaucoup d'enthousiasme et un sens visionnaire. C'est la voie dans laquelle les agriculteurs du plateau, qui sont aussi des entrepreneurs, s'engagent progressivement.

Avec 85 % des terres agricoles protégées par la loi (c'est le seul cas en France à bénéficier d'une protection aussi forte), le Plateau de Saclay trouve donc un destin. Il est tiré d'affaire sur le plan agricole et paysager. Il accueillera sur les terres restantes un campus réunissant les institutions de recherche et d'enseignement les plus prestigieuses du pays, dans le fil de Polytechnique, de PARIS XI, d'HEC et de SUPELEC déjà présents. Il sera doté d'un transport public performant allant d'Orly à Versailles.

C'est ce que l'on peut appeler une vision équilibrée et ambitieuse du devenir de notre territoire. Une vision qui aujourd'hui fait quasiment l'unanimité et à laquelle je suis heureux de travailler. Une vision qui suppose encore beaucoup d'efforts et de vigilance pour devenir une réalité.

Votre maire,
Hervé Hocquard

Travaux d'assainissement

Le besoin

La commune travaille depuis de nombreuses années pour améliorer les réseaux d'assainissement. Le principe retenu - confirmé dans le schéma directeur d'assainissement voté par le Conseil municipal en mars 2011 - est de mailler le territoire par des réseaux séparatifs (eaux usées d'une part et pluviales d'autre part) pour ne pas surcharger les stations d'épuration en aval par les eaux de pluies et pour les canaliser vers les rivières (la Bièvre, la Sygrie) sans apport d'eaux sales. Les zones d'assainissement autonome - avec des infiltrations dans le milieu naturel via des dispositifs individuels appropriés - sont réduites au minimum, là où il est vraiment impossible de créer des réseaux collectifs.

La phase actuelle de travaux concerne la rue des Mathurins, la rue de la Terrasse, la route de Jouy et le Sentier de la Bretonnière.

Les travaux rue des Mathurins et rue de la Terrasse viennent de prendre fin avec des extensions de réseaux d'eaux usées. Ce sont maintenant la Route de Jouy et le Sentier de la Bretonnière qui sont concernés également pour des extensions de réseaux d'eaux usées. Comme tous travaux de voirie, ils provoquent des gênes incontournables pour la circulation car ils nécessitent des coupures totales ou partielles de voirie.

Les travaux de la Route de Jouy commenceront le 1er juillet et s'achèveront le 31août 2011. Ils nécessiteront la mise en place d'une circulation alternée qui sera réglementée par le biais de feux tricolores mobiles. L'accès à la route de Jouy depuis la rue de la Martinière sera fermé à la circulation durant les travaux. Un itinéraire de déviation sera mis en place durant la période des travaux. Ces travaux ont un montant total de 210 K€ TTC et sont subventionnés à hauteur de 20 K€.

Pour le Sentier de la Bretonnière, les travaux se dérouleront à partir du mois de septembre. Le coût total de cette extension est de 91 K€ TTC et est subventionnée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 30 % environ.

Suivront ensuite en 2011-2012 des travaux du même ordre, de réhabilitation ou d'extension, concernant notamment le collecteur communal de la Sygrie.
Enveloppe prévisionnelle de ce programme : 350 K€ TTC

Chantier rue de la terrasse

Le mur qui tenait la terrasse devant la Mairie était soutenu par des étais depuis plusieurs années et menaçait de s'effondrer. Le chantier lancé en 2008 a été interrompu suite à des malfaçons qui ont affecté la salle du Conseil.

Après plusieurs mois de contentieux, les responsabilités ont été établies et les travaux ont repris début mai. Ils vont permettre de créer des volumes et des espaces au niveau de la rue de la Terrasse, destinés à des services locaux.
Le coût est de 1 200 000 € TTC.

Acquisition du Moulin de Vauboyen

Le Moulin de Vauboyen est l'un des joyaux de la Vallée de la Bièvre, un lieu emblématique à de multiples titres de son histoire. Historiquement, le Moulin de Vauboyen était un territoire annexe, une « censive » qui payait le cens au seigneur de Montéclin. La structure actuelle du moulin date du XVème siècle. Il a été entièrement reconstruit en 1464 par un menuisier de Jouy. Il bénéficiait de la force hydraulique de la Bièvre et était situé sur une des routes majeures reliant Paris à Chartres, constituant une halte idéale lors du franchissement de la Bièvre avant la montée vers le Plateau de Saclay.

Pierre de Tartas, éditeur d'art réputé et futur Maire de Bièvres a acquis le lieu en 1959, alors en très mauvais état et l'a entièrement rénové. Dans la chapelle occupant une ancienne grange, il a fait refaire les 14 vitraux, et il a, au fil des années, embelli les jardins et les bâtiments de nombreuses sculptures, émaux, et décorations de très grande valeur. Surtout, il a fait du Moulin de Vauboyen un lieu d'excellence artistique à vocation internationale, en imprimant, éditant ou exposant des artistes, parmi les plus réputés du XXème siècle : Braque, Foujita, Steinlen, Chagall, Dufy… Il a édité de nombreux livres d'art et, pour chaque artiste composant des lithographies, il a cherché des textes d'accompagnement. Ainsi, a-t-il associé Genevoix et Wlaminck pour « Image pour un jardin sans murs », Cocteau et Foujita pour « La Mésangère », Ovide et Trémois pour « Les Métamorphoses », Dufy et La Varrande pour Les Centaures et les Jeux…

Depuis la mort de Pierre de Tartas en 2007, le Moulin de Vauboyen a perdu sa vocation artistique et culturelle. Des acquéreurs privés ont souhaité en devenir propriétaires. Considérant qu'il y avait un risque que ce site soit fermé définitivement au public, la commune a choisi d'exercer son droit de préemption. Compte tenu de l'intérêt général du site et des projets d'intérêt public, la commune doit y développer et favoriser l'animation culturelle et touristique. Le coût de cette acquisition est de 1 700 000 €, une somme importante pour la commune, mais dont le Conseil municipal à l'unanimité a considéré qu'elle valait d'être investie pour maintenir ouverte au public cette merveille de la Vallée de la Bièvre.

La salle du Conseil et des Mariages

Comme chacun a pu le constater en passant dans le centre du village, la salle du Conseil et des mariages a été démolie en mars 2011. Il est prévu d'en reconstruire une plus spacieuse, et s'intégrant mieux dans le style et dans la continuité de la mairie (qui est l'ancien château de Pierre de Silvy bâti au XVIIIème siècle). Ces travaux de construction démarreront à la fin de l'année 2011 après les travaux en contrebas de la Mairie (au niveau de la rue de la Terrasse).
Le coût est de 450 000 € TTC.

Mur anti bruit de la RN 118

Le besoin
La commune souffre du bruit depuis la création de la RN 118 dans sa configuration actuelle à deux fois deux voies. C'est un axe majeur et le trajet le plus direct entre Paris et le plateau Saclay. Des murs anti-bruits étaient promis dès l'origine, mais ils n'ont finalement été réalisés que sur une partie du linéaire au Nord de Bièvres. La commune a défini, entre 2006 et 2008, avec l'aide de bureaux d'études et grâce à un financement régional, ce qui lui semblait nécessaire en termes de protection des habitants contre le bruit.

Le projet
Le projet actuel a été rendu possible grâce à des subventions de la Région et de l'Etat. Les services de la DIRIF (ex DRE) sont à pied d'œuvre depuis une année pour le faire avancer. Si les grands principes techniques sont définis, certains aspects architecturaux restent à approfondir.

Les études complémentaires ont permis de définir, sur la base des objectifs acoustiques et des prévisions de trafic de la RN 118 sur une échéance lointaine, plusieurs scénarii d'aménagement.
La variante retenue intègre la mise en place de près de 2 kilomètres d'écrans acoustiques, principalement à l'ouest de la voie. La direction Interdépartementale des Routes d'Ile-de-France prévoit également un traitement paysager et architectural qui permettra d'insérer au mieux ces écrans dans notre environnement.

L'avancement
Une réunion publique a eu lieu le 22 juin dernier à la Ferme Ratel pour recueillir les observations et propositions sur le projet durant une période de concertation. Une exposition présentant les principaux aspects du projet est mise en place à l'accueil de la Mairie. Des registres de concertation sont également ouverts afin de recueillir l'intégralité des avis ou recommandations spécifiques portant sur le projet qui reste aujourd'hui amendable.
Ensuite, ce projet de protection acoustique donnera lieu à une enquête publique qui se déroulera cet hiver. Un projet quasi définitif sera alors présenté aux riverains.

Pour contacter les services de l'Etat dans le cadre de la concertation : DIRIF
protections-rn118@developpement-durable.gouv.fr
www.dirif.fr

Photo : DRIEA/D.GUIHO - RN 118

L'intercommunalité fait débat

La réforme des collectivités territoriales, mise en place par la loi du 16 décembre 2010, entre dans sa phase active pour les intercommunalités.
Toutes les communes de France (hors Paris et sa petite couronne) devront avoir rejoint une intercommunalité au 1er juin 2013. Pour y parvenir, chaque Préfet, en concertation avec les élus locaux, a présenté fin avril un Schéma Directeur de Coopération Intercommunale visant à élargir, regrouper ou supprimer les périmètres actuels.

Les communes et les EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) ont ensuite trois mois pour se prononcer, puis, dans les quatre mois suivants, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (composée de maires, de présidents d'EPCI et de Syndicats, de conseillers généraux et régionaux) statue sur la carte de l'intercommunalité avant une approbation et une publication de la carte fin 2011.

Pour Versailles Grand Parc, composée aujourd'hui de 14 communes et 186 000 habitants, le périmètre tel qu'il a été proposé par le Préfet pourrait s'agrandir avec l'entrée des villes de Bougival, La Celle-Saint-Cloud, Châteaufort, Le Chesnay et Vélizy-Villacoublay d'ici le 1er janvier 2014. La population de Versailles Grand Parc compterait alors près de 275 000 habitants.

Parallèlement, le Préfet de l'Essonne prépare son propre schéma qui pourrait éventuellement inclure notre commune.

Périmètre actuel de Versailles Grand Parc
Nouvelles communes pouvant intégrer Versailles Grand Parc
Intercommunalités existantes
Nouvelles intercommunalités

Source : APUR - Préfecture des Yvelines - 2011

Délibérations du Conseil Municipal

Conseil municipal du lundi 17 janvier 2011

• Avis sur le projet de plan local d'urbanisme (PLU) arrêté de la Commune d'Igny
Unanimité moins deux abstentions (Maryse Traore-Bonnefond, Evelyne Robutel)

• Autorisation d'occupation du domaine public routier communal par les ouvrages d'eau potable du SEDIF jusqu'au 31 décembre 2022
Unanimité

• Aménagement d'une servitude d'accès à un immeuble communal sis 4 rue de Paris.
Autorisation au maire de signer l'acte de constitution de servitude
Unanimité

• Approbation de la modification des statuts du syndicat intercommunal pour l'assainissement de la vallée de la Bièvre (SIAVB)
Unanimité

• Convention d'objectifs et de moyens relative à la mise en œuvre des orientations de la prévention spécialisée en Essonne.
Unanimité moins une abstention (Helyett Lemoine)

• Indemnisation du préjudice lié à une erreur administrative – remboursement d'un billet d'avion
Unanimité

• Modification du tableau communal des effectifs
Unanimité moins deux abstentions (Jean-Michel Charpentier, Christelle de Beaucorps)

Conseil municipal du lundi 7 mars 2011

• Débat d'orientation budgétaire 2011 - budget assainissement
Débat

• Attribution d'une indemnité de gardiennage de l'église
Unanimité avec un vote contre (Evelyne Robutel) et une abstention (Maryse Traore-Bonnefond)

• Attribution d'une subvention au titre de la réserve parlementaire pour la foire à la photographie
Unanimité

• Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour la rénovation de la rue des écoles
Unanimité

• Changement de dénomination du sentier n° 1 de la Bretonnière ou des jardins en sentier de la Bretonnière
Unanimité

• Changement de dénomination du sentier n° 2 du cimetière au cd 53 par la Bretonnière en sentier des jardins
Unanimité

• Approbation des périmètres modifiés de protection des monuments historiques
Unanimité moins deux abstentions (Christelle de Beaucorps, Jean-Michel Charpentier)

• Approbation de la révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la Commune de Bièvres
Unanimité moins cinq abstentions (Helyett Lemoine, Evelyne Robutel, Maryse Traore-Bonnefond, Christelle de Beaucorps, Jean-Michel Charpentier)

• Schéma directeur d'assainissement / projet de délimitation du zonage assainissement
Unanimité

• Modification du champ d'application du droit de préemption urbain renforcé en application du PLU approuvé le 7 mars 2011 Unanimité moins deux abstentions (Christelle de Beaucorps, Jean-Michel Charpentier)

• Participation pour raccordement à l'égout (PRE) : tarifs applicables pour l'année 2011
Unanimité

• Engagement triennal 2011/2013 pour la réalisation de logements sociaux sur le territoire communal
Unanimité

• Création de la voie de désenclavement du quartier des Jonnières / acquisition d'une partie à détacher d'un terrain situé 6 allée Juliette et cadastre section H n°293
Unanimité

• Approbation du règlement de voirie communale
Unanimité

• Rémunération des stagiaires de l'enseignement
Unanimité

• Fixation du taux horaire de la vacation du psychologue de la maison de la petite enfance
Unanimité

• Détermination du taux des indemnités du maire, des adjoints au maire et des conseillers délégués
Unanimité avec cinq abstentions (Maryse Traore-Bonnefond, Evelyne Robutel, Jean-Michel Charpentier, Christelle de Beaucorps, Patrick Brun)

Conseil municipal du lundi 4 avril 2011

• Budget annexe d'assainissement - approbation du compte administratif 2010
Unanimité

• Budget annexe d'assainissement - approbation du compte de gestion 2010
Unanimité

• Affectation du résultat 2010 - budget annexe assainissement
Unanimité

• Vote du budget primitif 2011 assainissement
Unanimité moins deux abstentions (Evelyne Robutel, Maryse Traore-Bonnefond)

• Redevance d'assainissement 2011 : prix au m³ de la part communale dans le cadre de la délégation du service de l'eau
Unanimité

• Décision modificative n°1 – budget principal
Unanimité moins deux abstentions (Evelyne Robutel, Maryse Traore-Bonnefond)

• Vote des taux d'imposition communaux pour l'année 2011
Unanimité moins une opposition (Christelle de Beaucorps), et trois abstentions (Evelyne Robutel, Maryse Traore-Bonnefond, Jean-Michel Charpentier)

• Indemnisation des préjudices liés aux nids de poule présents sur la route de Gisy, et la rue Léon Mignotte
Unanimité moins deux oppositions (Evelyne Robutel, Maryse Traore-Bonnefond)

• Attribution d'une subvention de fonctionnement complémentaire à l'association Inter'val au titre de l'année 2011
Unanimité

• Remboursement à l'association Inter'val d'une prestation réalisée pour le compte de la Commune
Unanimité

• Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association du Musée de la Photographie
Unanimité moins deux opositions (Evelyne Robutel, Maryse Traore-Bonnefond), et deux abstentions (Christelle de Beaucorps, Jean-Michel Charpentier)

• Motion d'appui et de solidarité à l'égard des victimes du séisme et tsunami au japon et versement d'une subvention exceptionnelle à la Fondation de France
Unanimité moins deux abstentions (Christelle de Beaucorps, Jean-Michel Charpentier)

• Octroi d'une subvention de surcharge foncière communale au profit du logement francilien pour l'opération de 48 logements sociaux avenue de la gare
Unanimité

• Autorisation au maire de signer une convention d'occupation temporaire d'un terrain nu 34 rue du petit Bièvres appartenant à RFF
Unanimité

• Dénomination de l'espace entre l'église et le musée des amis de l'outil : place Aimé-Daniel Steinlen
Unanimité moins une abstention (Christelle de Beaucorps)

• Désaffectation et déclassement du domaine public, des parcelles cadastrées section E n° 892 et 894 situées 45 rue de Paris, d'une superficie d'environ 658 m²
Unanimité

• Renouvellement de la convention de prestations de service avec la CAF
Unanimité

• Constitution du jury d'assises
Unanimité

• Adhésion au titre de l'année 2011 à l'association « Terre & Cité »
Unanimité moins quatre abstentions (Evelyne Robutel, Maryse Traore-Bonnefond, Christelle de Beaucorps, Jean-Michel Charpentier)

• Désaffectation et cession de quatre véhicules à un professionnel agréé en vue de leur destruction
Unanimité

• Liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué pour nécessité absolue de service
Unanimité

• Modification du tableau communal des effectifs
Unanimité moins deux abstentions (Christelle de Beaucorps, Jean-Michel Charpentier)

Conseil municipal du mardi 16 mai 2011

• Attribution d'une indemnité de conseil au receveur municipal au titre de l'année 2011
Unanimité moins deux abstentions (Jean-Michel Charpentier, Christelle de Beaucorps)

• Attribution d'une subvention complémentaire à la caisse des écoles au titre de l'année 2011
Unanimité

• Garantie d'emprunt accordée à Versailles Habitat dans le cadre de l'opération 4 rue de Paris
Unanimité

• Avis sur le projet de plan local d'urbanisme (PLU) arrêté de la commune de Jouy-en-Josas
Unanimité

• Acquisition de la propriété située chemin des Hommeries – signature d'une convention de substitution
Unanimité

• Désaffectation et cession de deux véhicules au RAID
Unanimité

• Adhésion au groupement de commandes pour les services de communications électroniques
Unanimité

• Avenant 1 au contrat Bièvre Amont
Unanimité

• Rapport de Versailles Grand Parc sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés
Unanimité

• Attribution du marché AOO 2011/02 travaux d'assainissement route de Jouy
Unanimité

• Construction d'une maison des anciens - signature du contrat de maîtrise d'œuvre
Unanimité

• Modification de la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué par nécessité absolue de service
Unanimité

L'ensemble des textes des délibérations et des motions sont consultables sur le site www.bievres.fr dans la rubrique Démocratie locale.

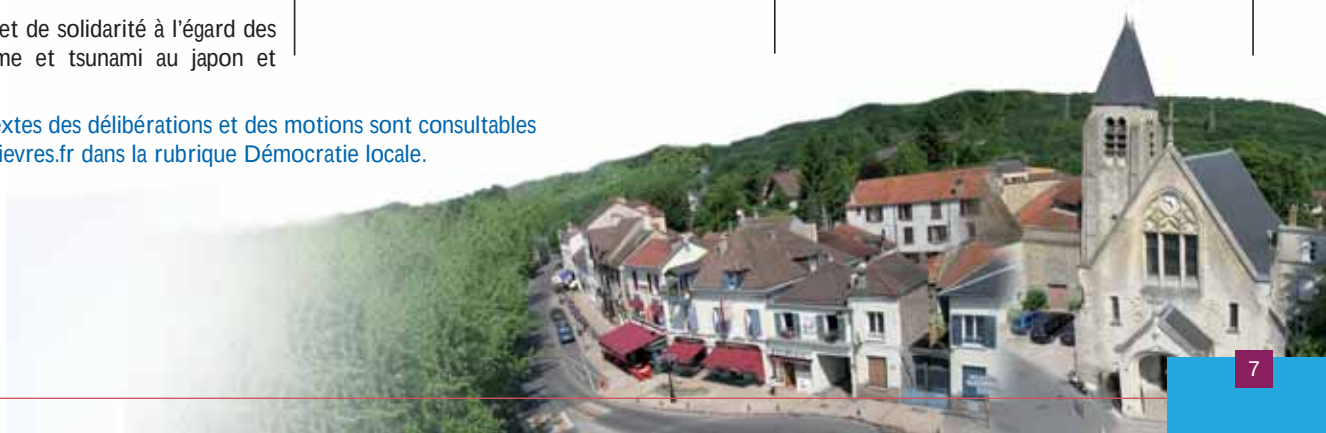

Expression des conseillers majoritaires

Dynamisme et bénévolat

Chacun d'entre nous se félicite du dynamisme de la vie associative de notre commune.
Beaucoup profitent ou bénéficient pour eux ou pour leurs proches des services et des activités culturelles ou sportives qu'elles proposent.

La commune, attentive à cet environnement, consacre chaque année un budget non négligeable à destination des associations.
Cette année, c'est 481 000 euros de subventions qui ont été inscrites au budget de la commune.

Combien de bénéficiaires savent ou réalisent que toutes les activités qui nous sont proposées par les associations sont le fruit de l'engagement des bénévoles qui prennent sur leur temps de loisirs personnels pour faire vivre ces associations et pour organiser l'ensemble des activités, fêtes, cours proposés et manifestations diverses.
Que chacun et chacune d'entre eux soient remerciés de leur engagement au bénéfice du bien commun.

Mais aujourd'hui, ces bénévoles savent aussi que nous vivons, hélas, une crise du recrutement.
Il serait dommage que la richesse que représente l'engagement de tous ces bénévoles qui, pour beaucoup, font l'originalité de notre commune, disparaisse.

Il nous faut alors nous poser la question de fond. Sommes-nous satisfaits de la richesse et de la souplesse que nous apporte cette organisation associative ?

Nous pensons que oui, car, pour nous, quoi de plus naturel que l'initiative de personnes que nous connaissons et que nous côtoyons au quotidien dans notre village et avec qui nous pouvons échanger.

Est-il normal que les loisirs du plus grand nombre reposent sur le dévouement de quelques-uns ?
Assurément non, alors que pouvons-nous faire ? Nous mobiliser, nous rapprocher de ces bénévoles, par exemple lors de la journée des Associations du mois de septembre qui se tient chaque année à Ratel pour, au moment des inscriptions leur proposer une aide, imaginer comment nous pourrions prendre en charge un certain nombre de tâches élémentaires qui pourraient soulager d'autant ceux qui ont la lourde responsabilité de l'organisation centrale de chaque association.

Bien sûr, nous souhaiterions que ces quelques réflexions aboutissent à une prise de conscience de ce qui fait la vrai richesse de l'action bénévole ; Etre plus nombreux à participer afin de rendre plus légère la tâche qui incombe à chacun doit être un objectif et ainsi pouvoir se dire, qu'à Bièvres, les loisirs sont organisés pour et par leurs bénéficiaires !

La commune y met les moyens nécessaires et accompagne volontiers le travail des bénévoles, essayons de préserver collectivement ce qui fait notre fierté d'être à Bièvres.

Véronique Banuls, Benoist Berthier, Patrick Brun, Béatrice Chombart, Nadine Daguet, Sophie Devès, Robert Duchâtel, Tamara Dusapin, Magali Errecart, Marianne Ferry, Hervé Hocquard, Christian Jouane, Arlette Le Chevalier, Helyett Lemoine, Jacky Mattei, Philippe Mias, Emmanuel Michaux, Alain-Louis Mie, Amine Patel, Anne Pelletier-Le Barbier, Denyse Rousseau, Alain Savary, Armelle Tohier.

Loi SRU - Bilan de la réalisation des objectifs fixés

Nous sommes arrivés au terme de la période triennale 2008-2010.
La commune a respecté ses obligations en signant avec Logement Francilien les opérations avenue de la Gare et 45 rue de Paris pour la réalisation de 54 logements sociaux.
L'effort sera maintenu pour parvenir au quota de logements sociaux exigés au titre de la loi SRU.

Permanences à la Mairie en juillet et août 2011

Il n'y aura pas de permanences en mairie en juillet et en août pour le Député Pierre Lasbordes, le Conseiller général Thomas Joly et la Mission Locale.

L'assistante sociale recevra sur rendez-vous les Bièvrois connus de ses services. Pour les autres dossiers, une permanence aura lieu à la Maison des Solidarités de Palaiseau.

Le conciliateur de justice n'assurera pas de permanences en juillet et août mais recevra sur rendez-vous jusqu'au 20 juillet.

L'écrivain public recevra pendant ses permanences en juillet (3ème mardi de 17h à 19h et 4ème mercredi de 10h à 12h).

Toutes les permanences reprendront leur rythme habituel au mois de septembre.

Pour tout renseignement, contactez la Mairie au 01 69 35 15 50.

Droit d'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Conformément aux dispositions de la loi « Démocratie de proximité » un espace d'expression est réservé aux élus des deux listes minoritaires. Leurs propos sont sous leur entière responsabilité.

Groupe Bièvres Changements et solidarité

BIEVRES, commune de l'Essonne fait partie de la communauté d'agglomération de VERSAILLES GRAND PARC (VGP). Explication d'alors des élus : « Les liens qui unissent BIEVRES de longue date à VERSAILLES ».

Le nouveau Préfet de l'Essonne, nommé par l'Etat début 2011, a pour mission de redéfinir une nouvelle carte de l'intercommunalité avec pour objectif de nouveaux regroupements. Monsieur le Maire semble proche des valeurs versaillaises mais le quotidien des Bièvrois est tourné vers l'Essonne. La majorité des collégiens et des lycéens se rendent tous les jours à IGNY et MASSY.

Les urgences médicales sont en Essonne.
Aujourd'hui VGP est devenue une communauté d'agglomération qui va sans doute s'étendre jusqu'au CHESNAY, les CLAYES sous BOIS… Cet espace territorial s'appuit-il sur des intérêts communs, un partage pertinent sur les questions d'équipements scolaires, santé, circulation... Certaines villes comme CHATEAUFORT, petite commune, sont contraintes d'intégrer VGP.

VELIZY, qui porte un dynamisme économique important, privilégie les Hauts-de-Seine, tout en conservant leur choix sur des gens politiquement intégrés sur leur territoire.
Nos responsables municipaux en 2003, avaient fait un choix de sortir du plateau de SACLAY qui devenait une communauté d'agglomération (où BIEVRES n'aurait plus de poids, nous disaient-ils.)

La question du Plateau de SACLAY nous concerne directement. Ne doit-on pas prendre part à ce projet d'envergure nationale pour défendre nos intérêts locaux (circulation, urbanisation, santé...) ?
Ces futurs changements d'intercommunalité, ne doivent-ils pas nous permettre de redéfinir, pour notre commune, un choix cohérent, en nous dirigeant vers une territorialité axée vers l'Essonne ?

Maryse Traore-Bonnefond, Evelyne Robutel

Agissons pour Bièvres

Minoritaires, mode d'emploi

Plusieurs Bièvrois nous ont fait part de leur étonnement à la lecture des comptes-rendus des conseils municipaux, car ils avaient constaté que nous nous abstenions souvent lors du vote. Nous avons donc jugé utile d'expliquer notre « mode de fonctionnement » au sein du conseil municipal en tant qu'élus minoritaires.

Comme nos articles dans les publications municipales en ont régulièrement témoigné, nous avons longtemps bataillé pour être, sinon associés à la marche de la commune, au moins informés des débats en cours et des décisions prises. Ne voyant pas de changement, nous avons décidé de nous abstenir lors du vote de sujets pour lesquels nous ne disposons pas d'informations suffisantes pour que nous puissions avoir un avis motivé. Car si nous ne souhaitons pas voter systématiquement « contre », nous ne voulons pas non plus que le conseil soit considéré comme une simple chambre d'enregistrement. Les lecteurs assidus des comptes-rendus des conseils, qui ont constaté qu'en effet nous nous abstenions souvent, en tireront sans doute des conclusions intéressantes sur la quantité d'informations transmises aux élus minoritaires ! Notons au passage que les raisons des votes des différents élus seraient claires pour tous si de vrais comptes-rendus étaient publiés dans les journaux municipaux, et non de simples relevés de décision.

Nous demandons d'ailleurs ces comptes-rendus - même succincts- depuis le début du mandat, car nous considérons que les débats peuvent aussi (voire davantage, peut-être) intéresser les Bièvrois, tout comme les prises de position des élus, qu'ils soient minoritaires ou majoritaires.

Ainsi nos votes « pour » ou « contre » sont toujours motivés ; nous n'hésitons pas plus à affirmer nos désaccords qu'à soutenir des décisions que nous jugeons pertinentes et utiles pour la commune… et nous sommes prêts à changer de position dès lors que des explications nous sont données. Dans ce même esprit d'ouverture, nous reconnaissons par exemple l'inflexion qui s'est fait sentir ces derniers temps, en constatant que nous recevons davantage d'informations que par le passé. Nous reconnaissons cette évolution, même s'il reste encore du chemin à parcourir pour un vrai statut des élus minoritaires au sein du conseil… mais ces premiers résultats nous encouragent à continuer à affirmer nos positions.

Jean-Michel Charpentier, Christelle de Beaucorps
agissonspourbievres@free.fr

Les services techniques municipaux réorganisés…

Jean-Baptiste Perret-Gentil

En mars dernier, la commune a recruté un nouveau Directeur des Services Techniques. Jean-Baptiste Perret-Gentil, ancien ingénieur chez Bouygues Bâtiment Ile-de-France a pris la responsabilité des Services Techniques de la commune. Plus récemment, Abdel Halaoui (anciennement en poste à St Cyr l'Ecole) et Bruno Grah (Ingénieur travaux Bouygues) sont arrivés pour occuper respectivement les postes de responsables Voirie, Réseaux, Divers et Bâtiments de la commune.

Avec ces trois nouvelles recrues, les Services Techniques comptent aujourd'hui 16 personnes qui ont la charge de la gestion administrative, contractuelle et technique du domaine communal et assurent l'organisation des travaux d'entretiens en coordination directe avec Césidio Visco, responsable du Centre Technique Municipal.

Rares sont les dossiers, affaires ou opérations qui ne nécessitent pas leur intervention et cela dans des domaines très variés :

- entretien et maintenance des bâtiments communaux (Ecoles, Maison de la petite enfance, Ferme Ratel, Mairie, Bibliothèque, Gymnase…)
- des différents réseaux (assainissement, énergies…)
- entretien des espaces verts (élagage, taille des végétaux…)
- suivi des services assurant le fonctionnement de la ville (nettoyage, retrait des ordures, éclairage public, etc.)
- opérations de salage et de déneigement
- suivi de l'intervention des entreprises extérieures sur la commune pour les prestations sous-traitées
- instruction des autorisations nécessaires à la réalisation, par des entreprises, des travaux sur la voirie communale
- logistique dans le cadre de l'organisation de manifestations communales ou tout autre événement présentant un intérêt pour la vie de la commune.

A ces travaux d'entretien et de fonctionnement viennent s'ajouter tous les travaux d'investissement ou grands travaux comme le programme d'enfouissement des réseaux, les travaux de mise en conformité pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite…

Organisation

Les missions internes des Services Techniques sont variées mais au quotidien, elles s'articulent essentiellement autour de quatre pôles encadrés par deux techniciens :

- **un secrétariat** chargé de centraliser les demandes et de les traiter avec le responsable concerné, en liaison avec les autres services municipaux ou avec les partenaires tels que les écoles, les associations, mais également la préparation des réponses aux courriers, rédaction des arrêtés. Ces tâches sont assurées par Corinne Cédrone et Dominique Marchal.

• **une équipe pour l'entretien et la maintenance des bâtiments** qui a en charge l'entretien, les réparations, le nettoyage de l'ensemble des locaux du parc de bâtiments communaux.
Elle est constituée de quatre agents qui interviennent suivant un planning préétabli :

- Philippe Beddar référent bâtiment, gestion des urgences, serrurerie
- Bernard Delcourt référent commission sécurité, manifestations, plomberie
- Alexandre Bonet référent dépannage, mise en conformité, électricité
- Cyril Leguen référent pour la gestion des stocks informatique, entretien petits et gros matériels, suivi du parc automobile.

Le nettoyage de certains locaux comme le gymnase, la bibliothèque, les écoles, le centre de loisirs sont réalisés par un prestataire mandaté.

• **Une équipe pour la voirie**, les réseaux, et missions diverses (VRD), qui a en charge l'entretien et la maintenance de la voirie communale (nettoyage, signalisation, mobilier urbain…), l'entretien des espaces verts (élagage, taille des végétaux, débroussaillage…). Elle est constituée de quatre personnes qui interviennent quotidiennement pour l'entretien du village : Thierry Terwagne, Thierry Sibieta, Alexandre Leroux et Claude Marchand.

• **Une équipe d'ilotiers** avec Amadou Dialo et Cyril Stocklin qui réalisent au quotidien le nettoyage de nos rues.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

- Bièvres, c'est 22 kilomètres de voies communales
- Les services techniques interviennent dans 27 bâtiments communaux soient 17 500 m²
- Avec 14 véhicules - 1 camion benne, 2 véhicules légers benne amovible, 8 véhicules légers, 3 engins de travail.
- 665 arbres composent le patrimoine communal

Ces agents sont placés sous l'autorité du Directeur des Services Techniques et sont affectés à des tâches récurrentes programmables tels l'entretien de la voirie, l'entretien des espaces verts, le fleurissement, la maintenance des bâtiments, mais également à des tâches plus ponctuelles pour répondre au mieux et au plus vite aux besoins spécifiques des Biévrois et des partenaires.

Contact

Pour contacter les Services Techniques, un seul numéro le 01 69 35 15 59.

Vous pouvez également :
- remplir une fiche de requête à l'accueil de la Mairie
- remplir le formulaire de contact sur www.bievres.fr
- adresser vos demandes et suggestions par courrier ou par mail (contact@bievres.fr) à Monsieur le Maire.

Une nouvelle passerelle au Petit Clamart

Depuis mai 2007, une passerelle provisoire permet aux piétons de relier Clamart au centre commercial Usines Center. Mise en place suite à un accident mortel, cette passerelle a été installée en vue d'éviter de franchir une bretelle autoroutière. Outre son caractère peu esthétique, l'ouvrage actuel n'avait pas vocation à rester en place et n'était pas accessible aux personnes à mobilité réduite. La construction d'une passerelle définitive permettra donc de réaliser un cheminement accessible, sécurisé, s'intégrant plus harmonieusement dans son environnement.

Le projet prévoit une passerelle de 2 mètres de large, permettant à deux piétons ou deux personnes à mobilité réduite de se croiser, avec une pente maximale de 5 %. L'opération s'accompagne de la réalisation d'un cheminement guidant les usagers jusqu'à la voirie interne du centre commercial pour un coût de l'opération estimé à 1, 765 millions euros.

La construction de la passerelle a débuté en avril 2011. Son achèvement est prévu en novembre 2011. La réalisation des travaux implique des fermetures de bretelles (A86/N118 et RD906 /N385) de nuit et en journée, et la mise en place conséquente de déviation de la circulation.

Pour cette opération, les communes de Bièvres et de Vélizy ont signé une convention avec la Mairie de Clamart qui se voit confier la gestion et l'entretien de la passerelle. En contrepartie, la Commune de Bièvres s'est engagée à rembourser un tiers des frais correspondants.

La nouvelle identité du Pôle d'Activités de Vélizy-Villacoublay

INOVEL PARC

Joël Loison, Maire et Conseiller Général des Yvelines, a dévoilé le 7 janvier dernier, la nouvelle identité du pôle d'activités destinée à valoriser son potentiel économique et de le doter d'une identité forte, à l'image de ses entreprises et du dynamisme de la commune.

INOVEL, c'est l'innovation mais aussi le mélange de technologie et performance, valeurs propres de l'« ADN » du pôle d'activités. PARC qualifie cette concentration dans un environnement forestier et d'espaces verts.
INOVEL PARC remplace désormais les anciennes appellations « zone d'emploi », « ZA Breguet », « Zone aéronautique Louis Bréguet » et « ZA du Val de Grâce ».

L'eau au quotidien

Depuis le 1er janvier 2011, un nouveau contrat a été signé entre le SEDIF (Syndicat des Eaux d'Ile-de-France) et Véolia Eau d'Ile-de-France pour la production et la distribution de votre eau comme celle de 143 000 autres franciliens.
Ce contrat de délégation de service public garantit le prix, la qualité et la distribution de l'eau.

Bièvres
Nombre d'usagers en 2009 : 4034
Volumes d'eau distribués par an en 2009 (m3) : 290 477
Linéaire de canalisations pour l'eau potable en 2009 (km) : 2 9 133

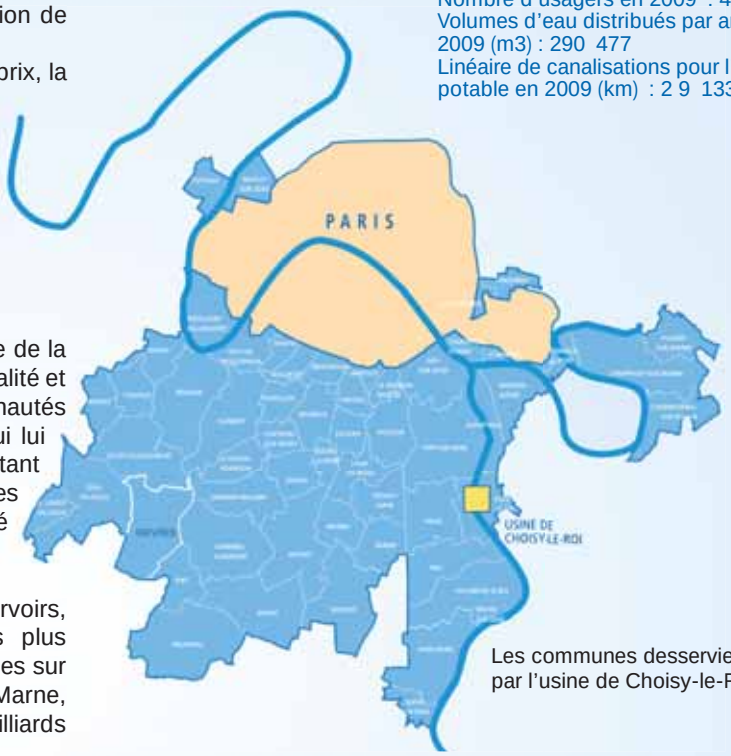

Les communes desservies par l'usine de Choisy-le-Roi

2011 : un nouveau Service Public de l'eau

Le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France est responsable de la production et de la distribution de l'eau potable, en qualité et en quantité, pour le compte des communes, communautés d'agglomération ou communautés de communes, qui lui ont transféré cette mission. Les élus du SEDIF, représentant les collectivités desservies, votent le prix de l'eau et les investissements nécessaires au maintien de la qualité du service rendu.

Le SEDIF est propriétaire des ouvrages (usines, réservoirs, canalisations, etc.). Ses usines figurent parmi les plus importantes et les plus performantes du monde. Situées sur les grands cours d'eau de la région parisienne (Seine, Marne, Oise), elles produisent chaque année près de 300 milliards de litres pour 4 millions d'habitants.

A l'issue d'une procédure engagée en 2006, les élus du SEDIF, réunis en Comité le jeudi 24 juin 2010, se sont prononcés par 83 voix sur 125 (20 contre et 22 abstentions) pour le choix de la société Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux comme délégataire du service public de l'eau et en faveur du projet de contrat qui leur était soumis.

Une diminution significative du prix de l'eau

La concurrence frontale entre les candidats, en particulier lors de la phase de négociation, a permis au SEDIF d'obtenir une baisse significative de quelques 20 centimes par mètre cube du prix de l'eau potable facturée aux usagers.

Le prix total de l'eau au m³ applicable au 1er avril 2011 est de 3,8340 euros TTC (sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³ toutes taxes et redevances comprises).

Une facture d'eau unique qui couvre trois composantes :

• Le prélèvement de l'eau dans son milieu naturel, sa transformation en eau potable, sa distribution jusqu'à votre domicile, le contrôle qualité et le service client. Ce service représente 37 % de la facture. Le vrai prix de l'eau est donc de **1,4192 euro m³**.

• La collecte et le traitement des eaux usées sont gérés par les collectivités locales (redevance d'assainissement) : 38 % de la facture.

• Les taxes reversées aux organismes publics financent les actions d'aménagement et de protection des ressources en eau au niveau régional et national : 25 % de la facture.

L'eau, un produit local à un prix local

Le prix du service de l'eau (36 % du prix total), fixé par le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, est identique pour les 142 communes desservies.

Les redevances et taxes (25 % du prix total) varient d'une collectivité à l'autre en fonction des programmes d'investissement pour la dépollution et des contraintes de collecte et de traitement des eaux usées.

Le Sedif s'est doté d'un programme social dont l'objectif est de garantir l'accès de tous à l'eau potable. Dans ce cadre, l'équipe « **Eau Solidaire** » va doter le Centre Communal d'Action Sociale de chèques d'accompagnement personnalisé qui pourront être attribués aux abonnés en difficulté afin de les aider à régler leur facture d'eau.
Pour tous renseignements contactez le CCAS au 01 69 35 15 61

L'eau qui alimente notre commune provient de l'usine de Choisy-le-Roi. L'usine Edmond Pépin de Choisy-le-roi est l'une des plus grandes usines d'eau potable du monde. Elle fournit chaque jour 328 000 m3 d'eau à 1,85 million d'habitants du sud de la banlieue parisienne et elle peut, si nécessaire, doubler sa production pour secourir l'usine de Neuilly-sur-Marne / Noisy-le-Grand. Comme celles de Méry-sur-Oise et de Neuilly-sur-Marne, elle appartient au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France qui en a confié la conception et l'exploitation à Veolia Eau.

Comment l'eau potable est-elle contrôlée ?

L'eau du robinet répond à des normes strictes inscrites dans le Code de la santé publique.
Ces normes ont été fixées selon un principe de précaution maximale, qui protège même les personnes dont la santé est la plus fragile.
Elles reflètent deux préoccupations essentielles :

- la santé publique : l'eau ne doit pas contenir de bactéries ou de virus susceptibles de provoquer des maladies ni de substances dites "indésirables" (fluor, nitrates) ou toxiques (plomb, chrome) au-delà des normes.
- le confort et le plaisir aussi : l'eau doit présenter une saveur et une odeur acceptables par le consommateur, être claire et équilibrée en sels minéraux.

Qualité de l'eau à la sortie de l'usine de Choisy (valeurs moyennnes 2010)

Paramètres généraux		
pH	7,55	unité pH
Dureté	22	degrés français
Bactériologie		
Escherichia coli	0	/100 ml
Entérocoques	0	/100 ml
Constituants minéraux		
Calcium	84,1	mg/l
Magnésium	3,8	mg/l
Sodium	16,3	mg/l
Potassium	2,8	mg/l
Sulfates	33	mg/l
Chlorures	31,3	mg/l
Fluor	0,10	mg/l
Bicarbonates	219	mg/l
Chlore libre	0 à 0,19	mg/l
Nitrates et pesticides		
Nitrates	20	mg/l
Pesticides	< 0,1	ug/l

Si vous souhaitez en savoir plus sur votre eau, son origine, sa qualité, les meilleures pratiques pour la préserver, abonnez-vous à la lettre trimestrielle "Qualité eau".

Elle vous sera adressée par courriel. Ce service gratuit est disponible en appelant le **0811 900 900.**

SAVIEZ-VOUS QUE ?

- Sur la terre, 99,7 des réserves en eau ne sont pas exploitées car elles sont salées ou gelées. Il ne reste donc que 0,3% d'eau douce disponible.

- Au total, à la maison, on consomme par personne en moyenne 150 litres d'eau par jour pour les usages domestiques.

Quelles précautions prendre pour préserver la qualité de son eau ?

Pour la cuisine, faites chauffer de l'eau froide plutôt que de prélever directement de l'eau chaude au robinet. En effet, la chaleur, en circuit de chauffage sanitaire, favorise le développement des bactéries et la dissolution des métaux.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau jusqu'à ce qu'elle soit fraîche avant de la boire. C'est le meilleur moyen pour évacuer l'eau qui a stagné dans les tuyaux.

L'eau se conserve mieux à l'abri de l'air et de la lumière. N'hésitez pas à la mettre au réfrigérateur dans une carafe bouchée et consommez-la dans les 24 heures. Pensez également à renouveler régulièrement vos glaçons.

Les filtres et accessoires de robinetterie doivent être régulièrement nettoyés pour éviter le développement des bactéries. De même, les équipements spéciaux (adoucisseur, antitartre) doivent faire l'objet d'un contrôle sérieux et régulier pour ne pas altérer la qualité de l'eau du robinet.

Conseils pour éviter de gaspiller l'eau au quotidien

- Ne laissez pas couler l'eau en vous lavant les dents ou lorsque vous vous savonnez les mains.
- Pour la toilette, préférez la douche au bain.
- Rincez la vaisselle dans un bac plutôt que sous l'eau du robinet.
- Pour le linge, faites plutôt une machine "pleine" que plusieurs en "demi-charge".
- Pour les toilettes, équipez-les d'une chasse d'eau double débit.
- Evitez les appareils ménagers trop gourmands : lorsque vous choisissez un modèle de lave-linge ou de lave-vaisselle, soyez attentif à sa consommation d'eau.
- Lorsque vous vous absentez plus de trois jours, pensez à fermer votre robinet d'alimentation générale, ce qui vous évitera toute mauvaise surprise à votre retour et empêchera qu'il se grippe.

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE

Pour tous renseignements pratiques sur votre abonnement au service de l'eau ou sur la qualité :
Le centre service client, du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30 et le samedi de 7h30 à 12h : 0 811 900 900 *
La ligne spéciale urgence fuite 24h/24 : 0 811 900 918 *
* Prix d'un appel local depuis un poste fixe en France métropolitaine (depuis un portable, tarif selon votre opérateur).

L'ONU a déclaré 2011 Année internationale de la forêt

ANNÉE INTERNATIONALE DE LA FORÊT • 2011

L'ONU attire l'attention du monde entier sur un des écosystèmes les plus importants. La forêt fournit en effet une multitude de services : ressource bois renouvelable et eau potable propre, protection contre les dangers naturels, habitat de nombre d'animaux et de plantes, sans oublier la fonction de détente pour la population. Cette année permettra de reconnecter nos concitoyens avec la forêt. Vue souvent comme un lieu de balade ou un élément fixe du paysage, le grand public a en tête une image d'Epinal de la forêt. Une année internationale est avant tout une opération de sensibilisation.

La forêt, un atout pour la France

La surface des forêts françaises a doublé depuis 1850 et couvre aujourd'hui environ 15 millions d'hectares, soit plus du quart de notre territoire. De nos jours, la forêt s'accroît d'environ 40 000 ha par an.

La forêt française est la première forêt feuillue d'Europe. Elle est essentiellement privée (74 %), avec 3,8 millions de propriétaires, dont 200 000 possédant plus de 10 ha (représentant 68 % des surfaces). Les forêts publiques, de l'Etat (10 %) ou des collectivités territoriales (16 %), sont gérées par l'Office National des Forêts, établissement public à caractère industriel et commercial, conformément au régime forestier. Toutes les forêts publiques et les forêts privées au-dessus de 10 à 25 ha selon les régions doivent présenter un document de gestion approuvé par l'Etat.

La plus grande partie de la forêt française a pour vocation de produire du bois d'œuvre de qualité, dans le cadre d'une gestion durable, c'est-à-dire soucieuse de la conservation de la diversité biologique et du maintien des potentialités des sols, en évitant toute évolution irréversible. La filière forêt-bois regroupe plus de 450 000 personnes, aux métiers très différents, mais complémentaires.

Les fonctions de la forêt

Environnementale

La forêt fixe annuellement par sa croissance la moitie du gaz carbonique (CO_2) produit par l'activité de transport. Elle héberge une flore et une faune très variées : oiseaux, mammifères, insectes, etc. C'est un écosystème dont la biodiversité est très importante et indispensable. Les forêts jouent un rôle très important dans le cycle de l'eau et fournissent des eaux d'une grande pureté.

Productive

Chaque année environ 60 millions de m3 de bois sont récoltés dans les forêts métropolitaines. Ils sont destinés à la construction, à la fabrication de meubles, papiers, cartons, ou servent comme bois de chauffage. Ils contribuent ainsi à l'économie verte. Il n'y a pas de risque de déforestation. Nos forêts métropolitaines ne sont exploitées qu'à 60 % de leurs capacités ! Les parcelles où ces bois sont prélevés restent forestières : elles font l'objet de régénération par plantation ou semis.

Sociale

Les forêts sont des lieux de détente et de loisirs pour les urbains et les ruraux. La grande majorité des forêts publiques ou privées sont accessibles au public. Elles reçoivent annuellement près d'1 milliard de visiteurs, promeneurs, sportifs, ramasseurs de champignons…

Saviez-vous que ?

Les forêts du monde

Qu'elles soient tropicales, boréales, tempérées ou forêts des zones semi désertiques, les forêts recouvrent 30 % des surfaces émergées de notre planète. Elles abritent la moitié de la biodiversité terrestre. Elles piègent le carbone et contribuent à lutter contre l'effet de serre et le réchauffement de la planète. En revanche 20 % des émissions de gaz carbonique proviennent de la déforestation des forêts tropicales.
Les forêts européennes (UE et pays tiers) représentent 1/4 de la superficie mondiale des forêts et sont globalement en bonne santé.
1/5 de la population du monde dépend des forêts pour sa subsistance.

Les forêts françaises

La forêt française a une superficie de 15 millions d'hectares en métropole (30 % du territoire) auxquels s'ajoutent les 8,7 millions d'hectares de forêt d'Outre-mer.
La forêt métropolitaine abrite 138 espèces d'arbres.
Les feuillus, avec trois espèces dominantes (chêne, hêtre, châtaignier) représentent les 2/3 des peuplements, surtout dans les forêts de plaine. Les résineux (pins épicéas et sapins, douglas), prédominent dans les forêts de montagne. Chênes lièges et chênes verts sont caractéristiques des forêts méditerranéennes.

À qui appartiennent-elles ?

La forêt privée est majoritaire en France métropolitaine avec 74 % de la couverture forestière. Elle est gérée par les propriétaires (3,5 millions), avec souvent l'aide d'experts et de techniciens forestiers. Les autres forêts sont propriétés de l'État ou des collectivités (11 000 communes). Elles sont gérées par l'Office National des Forêts (ONF).

Source : Ministère de l'Agriculture

Les forêts biévroises

Les espaces boisés représentent environ 300 hectares soit 30 % du territoire de Bièvres. Ils sont localisés sur les coteaux et plus fortes pentes des deux vallées.

La comparaison des boisements actuels avec ceux existants au XVIIIè siècle révèlent la persistance des zones boisées sur le territoire, notamment sur les bois de Montéclin, du Loup Pendu et abritent les essences forestières les plus courantes de l'Île-de-France : chêne, châtaignier, erable, charme, frêne, aulne, acacia, tilleul, hêtre…

Les massifs boisés de plus de 100 ha sont protégés par le Schéma Directeur d'Ile-de-France : ils sont inconstructibles et font l'objet de mesures de conservation renforcée par un classement en « espaces boisés classés - EBC ».

La forêt communale est une forêt publique appartenant au patrimoine privé de la commune. Elle est aussi une composante du patrimoine forestier national répondant à des enjeux d'intérêt général.

Le domaine de Montéclin

Entrez dans près de 2 000 ans d'histoire…

Dans ce domaine de 35 hectares, situé dans la Haute Vallée de la Bièvre, on retrouve des traces d'occupation humaine depuis le Paléolithique. Ainsi deux ateliers de taille datant du Montmorencien ont été décrits sur ce site. Depuis, les hommes n'ont cessé d'y être présents et d'y laisser les empreintes de leur passage. C'est donc un patrimoine historique, biologique et paysagé qui a été ainsi préservé.

Historique du domaine

Le site de Montéclin a donc été fréquenté par les hommes du Néolithique vers 3 000 ans avant Jésus-Christ.

Au VIe siècle, les moines de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, propriétaires du domaine, le nommaient en latin « Quasi Mons ad Solem Declinans » (le Mont face au couchant) puis au XIIe siècle, l'abrégèrent en « Mondeclen ».

Si l'on décrit le passé féodal de ce domaine, il comportait une ferme, un manoir, un corps d'hôtel et une chapelle, des bergeries, des étables, des granges, un jardin, une grande cour fermée de murailles ainsi qu'un colombier à pied, un auditoire et une prison.

Il présentait également une grande partie boisée et se situait à proximité d'une importante voie de communication allant de Lutèce à Chartres tout en passant par Vauboyen, Jouy-en-Josas et Châteaufort. L'histoire raconte que les habitants de cette seigneurie étaient tenus d'aider le prévôt de Châteaufort à conduire les criminels à Paris. Alors, rien de surprenant de rencontrer en ces lieux proches le Bois de l'Homme mort.

En 1716, cette seigneurie devint la propriété de Georges Mareschal, premier chirurgien de Louis XIV qui lui confère le titre de Seigneur de Bièvre. Ce dernier fut co-fondateur de l'Académie Royale de Chirurgie.

Ensuite, elle a appartenu à François-Georges Maréchal, Marquis de Bièvre, écrivain français connu sous le pseudonyme de Sieur de Bois-Flotté. Il rédigea le « calembour ». Le marquis ne pouvait s'empêcher de faire des astuces partout et en tout temps.

En 1830, c'est l'amiral Ferdinand Alphonse Hamelin, Ministre de la Marine qui en devint propriétaire. Mousse à l'âge de 10 ans, il fut le premier marin nommé Grand Chancelier de la légion d'honneur. A sa mort en 1864, la famille Mallet, héritière des manufactures Oberkampf de Jouy-en-Josas, occupa ces lieux et leur donna une ampleur incomparable.
Le château abrita la délégation ottomane à la conférencede Paris en 1919. Au cours de la guerre de 1939-1945, lors d'un bombardement du champ d'aviation de Villacoublay, le château sera partiellement détruit.

Un patrimoine végétal remarquable

Fruit de la fusion d'un parc du XIXe et d'un vieux massif forestier, le Domaine de Montéclin présente une très grande diversité de faciès forestiers et de paysages.

Située en balcon sur le versant Nord de la vallée, la forêt de Montéclin de 28 hectares faisait partie du domaine forestier de Versailles.

Cette forêt se distingue par la présence d'un patrimoine historique et botanique remarquable. Il subsiste en effet des traces d'une occupation humaine très ancienne remontant à l'âge de pierre, mais surtout des vestiges de l'ancien parc du XIXe siècle : le mur d'enceinte de l'ancien château de Montéclin, des murets, une grotte en rocaille, des escaliers, d'imposants massifs de rhododendrons et 37 arbres exotiques et ornementaux, représentant 20 essences différentes.

Château de Montéclain

Pour réaliser ces massifs de rhododendrons nécessitant un sol acide, il a fallu acheminer des trains entiers de terre de bruyère. A ces fins, la famille Mallet a été à l'origine de la création de la gare de Vauboyen.

La composition botanique du parc qui ornait le Château de Montéclin présentait un subtil mélange de plantes indigènes et de végétaux exotiques. Cette composition paysagère mixte s'inscrivait dans l'art des jardins de l'époque.

Au gré de la promenade, on peut découvrir plusieurs variétés de cèdres (Atlas, Liban, Himalaya), un séquoia, un hêtre pourpre, des pins Laricio, des chênes rouges d'Amérique, mais également des vieux châtaigniers. En matière d'espèce végétale à valeur patrimoniale, l'étude écologique réalisée par l'ONF a mis en évidence la présence notamment d'une fougère rare dans le bassin

parisien « Polystichum setiferum ».
Les écrits médiévaux révèlent l'existence d'un abreuvoir et de vergers, témoins de l'histoire rurale de Montéclin. Cet abreuvoir ainsi que deux vergers subsistent : un grand verger sur le plateau et un petit verger au fond du vallon, plantés de quelques pommiers et poiriers.

Comme de nombreux parcs de cette époque en Ile-de-France, le parc de Montéclin se construit autour de compositions végétales originales et de fabriques. Monsieur Edouard André (1840-1911) avait d'ailleurs codifié ces fabriques et il était de bon ton que chaque jardin possède son lac, son ruisseau, ses petits ponts, sa cascade et… sa grotte. Paysagiste français réputé, il rencontra George Sand et signa à ses côtés un article sur les jardins de Paris dans le Paris-Guide de 1867.

Les sentiers

La longue histoire de l'occupation humaine du domaine de Montéclin a laissé un réseau de chemins tout à fait exceptionnel. Pas moins de 15 km de chemins sont ouverts pour accueillir les visiteurs.
Le domaine est quadrillé par de nombreux chemins et sentiers dont le GR 11. Ces derniers sont d'une grande diversité : chemins larges et empierrés propices à la promenade d'agrément, chemins et sentiers en terre de largeur variable fréquentés par les sportifs et les amateurs de nature.

Le domaine offre également un intérêt géologique par la présence :
- sur le plateau, d'argiles à meulières de Montmorency,
- sur les pentes, de sables de Fontainebleau, quartzeux et fins,
- en bas de versant, d'un substrat marnocalcaire (calcaires de Brie).

Il présente aussi un intérêt ornithologique. 78 espèces d'oiseaux ont été observées dont 38 référencées comme nicheuses. Parmi ces espèces, une très forte proportion d'oiseaux insectivores a été répertoriée.

Enfin, ce domaine riche par son histoire, sa situation privilégiée en balcon sur la vallée et ses qualités paysagères, est inscrit dans le périmètre classé de la Vallée de la Bièvre, en juillet 2000.

Source : « Aménagement du Domaine de Montéclin » Etude réalisée par l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles en 2005 et commanditée par le Syndicat Intercommunal d'Etude, d'Aménagement et de Protection de la Vallée de la Bièvre.
Remerciements : A Christian SIFRE, éco conseiller du SIEAPVB et aux Archives Vivantes.

Le domaine aujourd'hui

Propriété du Syndicat Intercommunal d'Etude, d'Aménagement et de Protection de la Vallée de la Bièvre (SIEAPVB), le domaine est préservé dans son environnement naturel.
Il est consacré à la promenade et aux loisirs de plein air.

On peut y trouver la Compagnie de Tir à l'arc Nouvelle Arcadie, le Club Canin de la Vallée de la Bièvre, le Poney Club de l'Association de Brimborion, un artisan charron ainsi que l'atelier d'un sculpteur de renommée internationale.

Depuis sa création en 1961, le SIEAPVB a pour vocation première, la protection et la mise en valeur de la Vallée de la Bièvre. En 1974, il fait l'acquisition du domaine de Montéclin, situé principalement sur le territoire de la commune de Bièvres.

Les communes du syndicat (Bièvres, Buc, Igny, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Vauhallan, Verrières-le-Buisson) l'ont ainsi soustrait aux projets de spéculateurs fonciers. Une déclaration d'utilité publique du Préfet permet alors d'exproprier un promoteur qui voulait y construire 2 000 logements. Depuis, le syndicat assure son entretien et sa préservation dans l'intérêt des habitants de la vallée et le plaisir de tous les promeneurs.

Domaine du Bel Air (Bois du Séminaire)

Le domaine du Bel Air de 37 hectares situé sur la commune est une ancienne propriété du Séminaire des Missions étrangères acquise par le Ministère de l'Intérieur en 1984.

Ce domaine comprend des bâtiments, des terrains enherbés et une surface boisée. Le Ministère de l'Intérieur a réservé 22,5 hectares du domaine pour y installer la C.R.S. n°8 qui partage le site avec le RAID.

Le reste du domaine soit 14,5 hectares fait l'objet d'une convention d'ouverture au public avec la commune de Bièvres. Les deux parties sont séparées par une importante clôture de protection. Plusieurs accès sont ouverts sur le mur d'enceinte et donnent sur un réseau de chemins et de sentiers (voir encadré sur le GR 11).
La forêt du Bel Air est située en bout de plateau et sur un versant Sud au dessus de la Vallée de la Bièvre. Les formations géologiques présentes sont sur le plateau avec l'argile à meulières et sur les pentes avec le sable de Fontainebleau.

Les essences forestières rencontrées sont le châtaignier, les érables, le chêne et les pins sylvestres.

On y retrouve quelques vestiges du séminaire (grottes artificielles, statue de la vierge sur un promontoire).

Le Bois de Bel Air abrite également le Château de Bel Air construit au XVII ème siècle (voir le point d'histoire page 22).

Le GR 11, chemin de grande randonnée traverse Bièvres depuis la forêt de Verrières en passant par le Domaine de Bel Air et le bois de Montéclin.

Ce sentier de randonnée a été initié à Bièvres par Serge Antoine en 1970 avec la Fédération des sentiers de randonnée pour le bonheur de tous les marcheurs d'Ile-de-France et d'ailleurs.
Cette portion du GR 11 partait du métro de Sceaux jusqu'à Neauphle le Château.

Ce sentier, il l'a dessiné, défendu, défriché, balisé avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Le 2 avril dernier, la commune de Bièvres a souhaité rendre hommage à Serge Antoine en donnant son nom à la partie du GR 11 qui traverse le domaine de Bel Air.

Lire le discours du Maire de Bièvres en hommage à Serge Antoine page 21

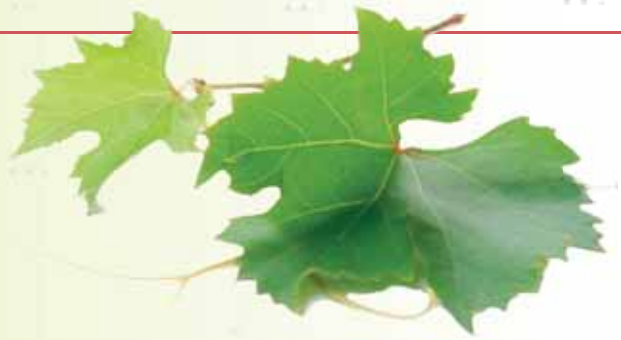

Bois du Loup Pendu

Ce sont 60 hectares de forêt qui sont en grande partie fermés au public.

Le Laboratoire Central de la Préfecture de Police s'est implanté à Bièvres en 1948 malgré, dès cette époque, un avis défavorable de l'Inspecteur Départemental de l'Urbanisme de Seine et Oise et de nombreuses délibérations du Conseil municipal de Bièvres contre cette implantation.
La Préfecture cherchait alors un site proche de Paris pour y détruire les explosifs et autres engins dangereux trouvés sur la voie publique.
La commune de Bièvres n'a eu de cesse de s'opposer à cette implantation, notamment par des contentieux devant le Tribunal administratif.

L'autre partie sur le versant ouest de la Vallée de la Sygrie est ouverte au public mais n'est pas entretenue. Cela prive le GR 11 d'une continuité entre la forêt de Verrières (massif boisé de 800 hectares) et les forêts des Yvelines.

Le Maire de Bièvres a rencontré à plusieurs reprises le Préfet de Police à ce sujet, et il est possible qu'un compromis soit trouvé.

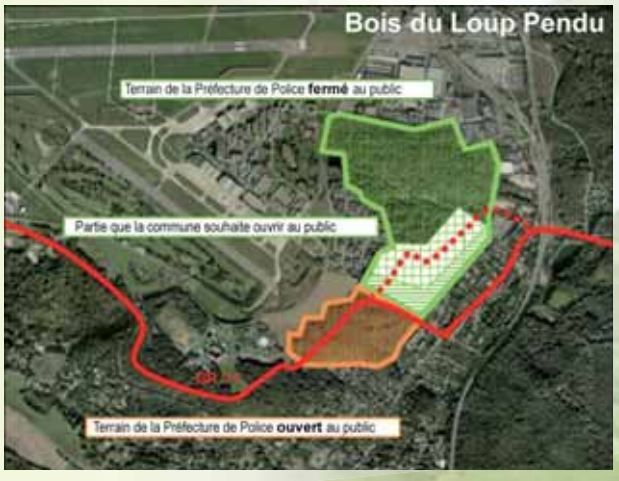
Bois du Loup Pendu
Terrain de la Préfecture de Police fermé au public
Partie que la commune souhaite ouvrir au public
Terrain de la Préfecture de Police ouvert au public

Bois du Chat Noir

Le Bois du Chat Noir est aujourd'hui en totalité privé. Pour l'évoquer, Monsieur Albet Lafon nous a permis d'utiliser un extrait de son livre « Le Chemin de Ronde » paru en 2010. Dans ce livre, il raconte chaque lieu du cœur de la Vallée de la Bièvre qu'il a arpenté toute sa vie d'exploitant forestier.

« L'ensemble boisé qui va d'Igny à Jouy sur tout le versant sud de la vallée de la Bièvre, porte successivement six noms : sur Igny, les bois s'appellent les Brûlis ou les Brulins ; ensuite, de la limite d'Igny jusqu'à un petit chemin qui monte de la maison du garde, vers Favreuse, entre la RN 118 en bas et les Rigoles de Favreuse en haut, ils s'appellent les Bois communaux ; à l'ouest du sentier rural n° 14 du Chat-Noir à Vauhallan, et jusqu'à la montée de la RN 118, ce sont les Grands Bois de La Villedu-Bois ; à l'ouest de l'autoroute, au-dessus du lotissement du Chat-Noir, les bois s'appellent le Chat-Noir.
Je suppose que c'est la maison du garde qui devait s'appeler le Chat-Noir, car la maison qui existait autrefois en haut de la côte s'appelait « le Chat-Blanc » ; puis, si l'on tire une ligne droite du centre communal situé route de Jouy jusqu'au Chat-Blanc, toute la partie située à l'ouest de cette ligne et jusqu'à la montée du Parc de Diane s'appelle les bois Saint-Landry ; enfin, sous le Parc de Diane, commune de Jouy, les bois s'appellent le Val-d'Enfer.
La partie boisée située sur le territoire de Bièvres recouvre environ 90 hectares.

En Ile-de-France, au cours des siècles, n'ont été laissés en bois que ce qui n'était pas cultivable, parce que trop caillouteux, trop pentu ou trop humide.
Au Chat-Noir, nous rencontrons les trois cas :
- les bords du plateau de Saclay, lavés par les pluies depuis des millénaires, ont perdu leur bonne terre. La glaise et les cailloux affleurent. Impossible de passer la charrue et de récolter quoi que ce soit. Les arbres qui arrivent à pousser là sont tordus, branchus, et meurent vite.
Ce sont des arbres pour faire du bois de chauffage ou du charbon ;
- dans la pente, tout change. Elle est exposée au nord. L'humidité qui arrive du plateau ne s'évapore pas. Les arbres cherchent à monter vers le soleil. Ah ! Les belles perches de châtaignier qui poussaient dans cette pente, les beaux tuteurs de 6 mètres pour les arbres de la ville de Paris ! Les pieux, les billes sans nœuds pour faire des lattes et même les perches à houblon, autrefois ! (de l'autre côté de la vallée, au sud, dans la côte de Versailles, le soleil d'été tape à angle droit sur la pente, la dessèche et grille la végétation) ;
- enfin, au bas de cette pente du Chat-Noir, c'est le royaume de la futaie, juste avant les marais.

La route toute droite qui va des Quatre-Routes au Val-d'Albian, et que nous appelons la route de Jouy est récente. Les anciens l'appelaient la route neuve. Elle a été ouverte vers 1850. Les habitants d'Igny l'ont financée en partie en versant 690 francs, car il était beaucoup plus facile pour eux d'aller à Versailles par là que de monter « la montagne de Bièvres ».
Avant, des Quatre-Routes à Jouy, se trouvait une succession de prairies marécageuses, de ruisseaux, de trous d'eau, et au-dessus, un méplat où poussaient de beaux chênes.
A l'ouest, avant Jouy, les bois s'appellent les bois Saint-Landry, comme on l'a dit plus haut. Saint Landry fut évêque de Paris vers 650. Il n'est donc pas venu ici chercher des poutres pour

Notre-Dame de Paris qui ne fut construite que vers 1200. Mais il n'est pas impossible que l'évêché de Paris ait donné son nom, plusieurs siècles plus tard, à une réserve forestière dont il avait besoin pour ses travaux.

Bouleversé par la tempête de 1999, sans soins depuis des années, Le Chat-Noir est à l'abandon.
Quand l'autoroute F 18 a remplacé la RN 118 (qui a repris cette dernière appellation depuis), sept accès aux bois ont été coupés, rendant impénétrable la moitié de la forêt. Que faisait le propriétaire pendant ce temps-là ? Il construisait des maisons au Canada.
Tout a commencé par un mauvais garde, et les choses allèrent en empirant. Il y a une centaine d'années, ces bois appartenaient à un homme qui en prenait le plus grand soin et veillait sur eux comme sur son bien le plus précieux. Il s'appelait monsieur Claireau. Mais tout le monde vieillit.
Par je ne sais quel concours de circonstance, la place de garde revint à un gourmand. Son activité, le café. Et pour payer le café, la combine. Ensuite, qui faut-il incriminer ? le notaire ? le garde ? les héritiers ? Toujours est-il que deux scieurs de Versailles et des environs, que l'on n'avait jamais vus dans le pays, se sont rendus acquéreurs, chacun pour moitié, des bois du Chat-Noir. Ils ignoraient totalement ceux qui y avaient travaillé pendant un siècle.
C'était à la fin de la guerre de 1939-1945. Il fallait beaucoup de bois pour la reconstruction et pour chauffer la population.

Les grumes dégringolèrent d'un bout à l'autre de la forêt. Le bois de chauffage suivit. C'était un GMC, cabine avancée, de l'armée américaine acheté aux surplus qui sortait les stères ; il se tirait de toutes les situations.
Jusqu'au jour où la fortune sonna à la porte des nouveaux propriétaires. C'était un homme arrivant de l'étranger avec des capitaux et des idées simples. Il s'imaginait qu'il pourrait construire des villas sur toute la partie basse des bois du Chat-Noir. Nos deux compères se dépêchèrent de les lui revendre à un prix largement supérieur à celui du sol normal d'un bois. L'un d'eux était tellement pressé qu'il abandonna sur place les derniers arbres qu'il venait de couper.

A cette époque-là, en région parisienne, 200 hectares de forêt disparaissaient chaque année dans des opérations immobilières.
Mais le code forestier interdit de déboiser les pentes, et donc de construire sur une pente boisée. L'ingénieur principal des Eaux-et-Forêts de Versailles, averti de ce projet au Chat-Noir, mit son veto à l'opération. De cette première tentative, il reste le pavillon témoin, à l'angle sud-ouest du carrefour des Quatre-Routes.
Contrés sur Bièvres, les promoteurs se retournèrent vers le Maire de Jouy, un homme âgé à l'époque, et obtinrent un permis de

construire sur la partie des bois dite le Val-d'Enfer. Le Général de Gaulle, prévenu pendant les vacances, stoppa l'opération ; mais le plateau était perdu. Déjà les constructeurs coupaient les arbres dans la pente, car le projet allait jusqu'en bas. De cette deuxième tentative reste la résidence du Parc de Diane.
Les bois du Chat-Noir étant une source naturelle d'approvisionnement pour nous, fabricants de pieux et tuteurs ayant besoin de bois, plusieurs fois j'ai pris contact avec leurs propriétaires. Nous parlions librement. J'ai essayé également à maintes reprises de les convaincre de vendre ces bois au département. L'ONF (Office National des Forêts) étant le seul à pouvoir gérer un tel massif. Je n'ai jamais été entendu, ni des propriétaires, ni du département, et bien peu par la Mairie de Bièvres.

Tout n'est pas noir dans la vie. Et si un garde a failli, 12 kilomètres plus haut en remontant le cours de la Bièvre, un autre garde a fait des merveilles. Pratiquement tous ceux qui se promènent ou font du sport sur les plans d'eau des Sources de la Bièvre ou autour, ignorent que c'est un homme des Eaux-et-Forêts à la retraite, Monsieur Maréchal qui, vers 1950, en a dessiné les contours en choisissant les meilleurs niveaux.

Mais revenons à Bièvres.
En travaillant au Chat-Noir, ou en forêt de Verrières, il est émouvant de penser que les chemins que l'on suit ont été tracés il y a trois cents ans ou plus, et n'ont pas changé de place. Tous ces chemins qui apparaissent sur les cartes les plus anciennes, étaient, à l'origine, des chemins de chasse, de chasse à courre.
Depuis 1200 environ, les forêts devaient satisfaire plusieurs bénéficiaires. La chasse et la charpente allaient au roi et au seigneur. Le bois de chauffage revenait à une abbaye, un hôpital, ou à un adjudicataire privé. Les riverains avaient le droit de faire pâturer leurs vaches à certaines périodes. Les cochons passaient avant ou après pour manger les glands. Un bailly était un commis forestier qui donnait à bail telle ou telle partie de la forêt.
C'était donc le roi ou le seigneur qui dessinait et défrichait le réseau des chemins. À la consternation des bénéficiaires du bois de chauffage, qui considéraient que c'était beaucoup de surfaces perdues (ce qui n'était pas tout à fait faux). Longtemps, le bois de chauffage est sorti des forêts sur des bêtes de somme équipées de bâts, justement pour éviter de créer des chemins et les ornières que font les charrettes.
Sur les plans anciens, les chemins de la forêt de Verrières et les chemins du Chat-Noir communiquent. En particulier, il y a un chemin qui part de Châtenay, traverse la forêt de Verrières en ligne droite, traverse la vallée, arrive au Chat-Noir (près du pont de la déviation, sous la bretelle d'Igny), et va tout droit jusqu'à Favreuse.
Mais il n'y avait pas que des chasseurs dans la forêt, il y avait aussi des bûcherons, des charbonniers et des émondeurs (élagueurs). Parmi les bûcherons, il y avait des fendeurs. Ils préparaient les lattes pour les treillageurs, les tuteurs pour les arbres, les tomates et les dahlias, les lattes à plafond, à couverture, et les bardeaux (lattes courtes de 33 cm). C'était une profession codifiée par Le Nôtre, le maître des Jardins de Versailles. Il fallait trois ans d'apprentissage pour faire un bûcheron-tendeur.
Il n'était pas mal payé. Et il n'y a pas si longtemps, certains fendeurs ne venaient se faire payer qu'une fois par an. Quand la coupe était finie.
Tout cela commençait par un contrat. Le marchand de bois et le fendeur se rendaient sur la coupe, considéraient la qualité et la densité du bois et convenaient des prix de façon. Ensuite, le patron payait dix à douze jours de salaire au bûcheron-tendeur pour lui permettre de monter sa cabane. Cette cabane (voir l'illustration dessous) se composait d'une charpente contre laquelle s'appuyaient tout autour des éléments demi-ronds de 10 à 12 cm de diamètre, la partie plate tournée vers l'intérieur. Des mottes de gazon étaient empilées contre ces murs en demi-rondins, jusqu'au niveau du toit.
La charpente classique du toit, légère, était d'abord recouverte de grillage sur lequel était disposée une bonne épaisseur de fougères.
Sur les fougères, une bâche, puis, après 1900, du papier goudronné. C'était léger et chaud. Sur les murs de demi-rondins, les plus riches collaient du papier à fleurs, les autres collaient des journaux.
Peu d'ouvertures : la porte et parfois une petite fenêtre, ce qui faisait que c'était mal aéré.
Une cabane normale nécessitait 15 stères de bois (environ 10 tonnes). Au bout de plusieurs années, quand le bûcheron changeait de forêt, le marchand de bois donnait la cabane au garde.

C'était son pourboire, et c'était un beau cadeau : 15 stères de bois sec que le garde vendait. C'est pourquoi on ne retrouve plus de cabane intacte. Parfois, à l'entrée d'une forêt, on peut voir une sorte de talus rectangulaire avec la place de la porte. »

Vous pouvez lire la suite de ce récit et bien d'autres histoires passionnantes sur Bièvres et ses environs dans le livre d'Albert Lafon « Le Chemin de Ronde » paru aux éditions Histoire et histoires en 2010.
Il est en vente à la Maison de la Presse de Bièvres et à la librairie Le Mille Feuilles.

Propos recueillis auprès de Monsieur Lafon
« Aujourd'hui, il n'est plus possible à un propriétaire privé de faire garder, de gérer et d'entretenir les bois d'une certaine surface à la porte des grantdes villes.
Le prix à payer est beaucoup trop élevé. C'est pourquoi, il serait souhaitable que le gardiennage, la gestion et l'entretien des bois de la Vallée de la Bièvre soient confiés à l'ONF, seul capable de le faire.
Il existait jusqu'en 1960, un bon chemin empierré qui longeait tout le bas du bois de Verrières où pouvaient passer piétons et véhicules. De même de l'autre côté de la Vallée de la Bièvre, six chemins du Chat Noir donnaient directement sur la RN306. Si l'on veut que les promeneurs et les bûcherons puissent encore rentrer dans ces bois, il est nécessaire qu'une route forestière soit ouverte tout le long de la déviation de Bièvres, côté Est. »

Infos pratiques

Des plans de Bièvres et des chemins piétons sont disponibles à l'accueil de la Mairie et au Syndicat d'Initiative.

Vous pouvez également rejoindre **l'Amicale Les Marcheurs de Bièvres** qui organise toute l'année des randonnées sur la région.
Contactez Bertrand Darras au 01 69 41 02 48 ou par mail bertrand.darras@yahoo.fr

Discours du Maire de Bièvres pour l'inauguration de la sculpture en hommage à Serge Antoine le 2 avril 2011

Monsieur le Préfet, Monsieur le Préfet de Police de Paris, Monsieur le Sous-préfet, Madame et Messieurs les Maires, Madame et Messieurs les Conseillers généraux, Chers Amis de Bièvres, de la Vallée de la Bièvre et de Serge Antoine…

Nul mieux que Serge Antoine n'aurait pu comprendre et excuser Madame La Ministre, lui qui depuis Robert Poujade en 1971 a travaillé avec une vingtaine de Ministres chargés de l'Ecologie :
• Cette absence est un symbole grave : celui des menaces qui pèsent sur notre planète, quand l'homme se comporte en apprenti sorcier.
• Elle est aussi un symbole positif : tout comme la pollution n'a pas de frontière, et les risques sont globaux, la solidarité, l'entraide au niveau mondial sont maintenant une nécessité.
• La présence en ce moment même au Japon de Nathalie Kosciusko-Morizet, pour apporter le soutien et l'expertise de notre pays, Serge Antoine l'aurait non seulement admise, il l'aurait sans doute conseillée.

Nous croyons être loin de Bièvres mais nous ne le sommes pas tant que cela : le problème du Japon est aussi celui de Bièvres et de notre planète entière.

Serge Antoine passait exactement ici quand il allait en mairie ou en revenait. Combien de fois en 24 années de mandat municipal aura-t-il emprunté ce chemin et la rue de la Fontaine où il a vécu, après une séance de conseil, de commission, une réunion publique…

Mais qu'allait donc faire un « grand bonhomme » de l'Environnement comme lui dans les affaires minutieuses et très terre à terre et quelquefois fastidieuses d'un conseil municipal ?
• C'est que pour lui rien de ce qui se passe sur le terrain n'est anodin.
• Rien ne sert de penser au niveau mondial si l'on n'agit pas au niveau local.
• Et ce niveau local c'était Bièvres et sa vallée, où il est arrivé en 1964 avec Aline.

L'homme par qui le Ministère de l'Environnement est arrivé était aussi un militant, un élu, un citoyen infatigable :

• Artisan de l'un des tout premiers POS de France, particulièrement protecteur et respectueux de l'environnement.
• Fondateur avec Monsieur Viguier des « Amis de la Vallée de la Bièvre », cette association qui compte un millier d'adhérents, 40 ans après sa création, et exerce toujours une vigilance sévère.
• Redécouvreur de la Bièvre, sauveur du bois de Montéclain avec Raymond Longérinas, promoteur de nos chemins piétons… le palmarès de Serge Antoine au service de la Vallée est impressionnant.

• Serge Antoine est aussi à l'origine du classement de la Vallée qui aura consacré par décret en juillet 2000 les efforts conduits depuis déjà 35 ans.

Toujours affable et à l'écoute de tous les Bièvrois, il aura endossé comme Maire adjoint à l'urbanisme pendant près de 20 ans le risque de l'impopularité par son intransigeance au service de notre environnement.

Mais aujourd'hui, c'est une grande dette que nous avons envers lui :
• de Serge Antoine date, en effet, une nouvelle conscience environnementale dans notre région
• ces espaces naturels, agricoles et forestiers, si rares si près de Paris sont un bien précieux aujourd'hui pour tous les franciliens, et le seront davantage encore avec les années qui passent
• la protection du Plateau de Saclay qu'il souhaitait ardemment et qui a été obtenue de haute lutte l'an dernier contre les projets de bétonnage outranciers, est l'un des fruits de ses combats ; elle permettra de réaliser un projet équilibré, dont je l'espère dont pourrons tous être fier demain.

Son énergie, sa puissance de travail, son organisation, sa créativité… auront donc permis à ce grand personnage
• de faire tout cela à Bièvres et dans sa région, de permettre ces évolutions,
• et plus important encore de développer une action nationale et internationale au sein de son Ministère, comme au travers de nombreuses associations,
• d'avoir été l'une des grandes figures de l'environnement et d'être d'ailleurs honoré à ce titre par les Nations Unies.

La commune a voulu cet hommage à Serge Antoine, qui nous quittait il y a 5 ans au début du Printemps. Et je le sais, par pudeur Aline Antoine n'y a pas immédiatement adhéré. Nous la remercions d'avoir cédé à nos instances. Il était essentiel que Bièvres et la Vallée marquent leur reconnaissance pour cet homme si exceptionnel qu'il aura tant aimées et servies.

Cette sculpture représente le globe soutenu et enveloppé par un arbre. Elle livre plusieurs messages. Celui que je vois aujourd'hui est simple :
• La nature tient notre terre et la tient en équilibre
• En la mettant à mal nous rompons cet équilibre et notre planète peut vaciller, l'homme avec.

La protection de l'environnement n'est évidemment pas antinomique du progrès. Elle est même un vrai progrès. Elle est la marque d'une meilleure maîtrise par l'homme de tous les enjeux de toutes les conditions nécessaires à son propre épanouissement. C'est l'un des messages de Serge Antoine, grand humaniste et grand Bièvrois, homme profondément moderne et visionnaire.

Le Domaine de Bel Air : de la Duchesse de La Vallière à la C.R.S. n°8

Le Séminaire des Missions Etrangères à Bel Air

Le château de Bel Air construit au XVIIe siècle pour Louise de LA VALLIERE (1644-1710) par Louis XIV fut l'une des libéralités du Roi-Soleil envers sa bien-aimée, première des grandes favorites « celle qui aima le roi et non la royauté ».
Très sobre, ce château est une belle construction rectangulaire d'un étage, à hautes fenêtres, perron sur les deux façades, toit d'ardoises percé de lucarnes. (1)
Une route tracée en ligne droite reliait le domaine à Versailles. Il subsiste encore quelques vestiges de l'entrée du parc.
Ce château est actuellement occupé par le commandement de la C.R.S. n° 8 ; au premier étage, la chambre de la Duchesse de LA VALLIERE est l'actuel bureau du Commandant.

Au XVIIIe siècle, Georges MARESCHAL, premier chirurgien de Louis XIV « propriétaire incontesté de la seigneurie de Bièvre et des fiefs y joints » (2) possède quelques terres à Bel Air que ses héritiers cèdent par acte passé devant le notaire de Paris, le 29 novembre 1777, à Monsieur BLACQUE (3).
En 1807, Monsieur Louis Godard de PLANCY acquiert le domaine des héritiers BLACQUE.

Louis Godard d'AUCOUR de PLANCY, bourgeois à Paris, demeurant rue Joubert, réside à Bièvres. Il acquiert non seulement Bel Air mais aussi des bois et des terres situés à la Bretonnière, plaine de Giry (actuellement plaine de Gisy) et au Chêne Gourd.
En 1810, la superficie de Bel Air est de 36 arpents 77 perches et 65 mètres, composée de bois pour la partie principale, de terre plantée, friches, pâture, terres, mare et une pièce d'eau empoissonnée. Le château et les bâtiments annexes s'étendent sur 29 perches, le jardin d'agrément comprend 1 arpent 15 perches 70 mètres et le jardin potager 58 perches 95 mètres. (4)
En 1820, des acquisitions successives permettent l'extension du domaine, sa surface est alors de 39 arpents 43 perches 45 mètres (5).
A partir de cette année-là, Monsieur de PLANCY s'implique dans la vie communale, il est nommé membre du conseil municipal de Bièvres par Monsieur le Préfet, il prête serment lors de la séance du conseil municipal du 30 avril 1820. (6)
Son épouse s'éteint à Bièvres le 17 septembre 1859, Monsieur de PLANCY est alors âgé de 82 ans, il gardera Bel Air jusqu'en 1866.
Jean Baptiste Louis Hypolite TEXTORIS lui succède et devient propriétaire du domaine en 1866. (7)

M. TEXTORIS, agent de change à Paris, est aussi propriétaire d'un château situé à Cheney près de Tonnerre dans l'Yonne.
Lors des évènements de 1870-1871, Bel Air subit deux occupations. La première pendant la guerre de 1870, Bièvres envahi par l'ennemi est occupé pendant 6 mois par l'armée allemande, le château de Bel Air devient quartier général des prussiens où réside l'Etat-major.
La seconde se situe aux premiers jours de la Commune, les soldats de la Commune viennent au château et à la ferme de Gisy ; quelques temps après, Bel Air est le quartier du chef de l'expédition contre les révoltés de Paris, Bièvres est de nouveau place de guerre (8).
La partie boisée du domaine est lourdement endommagée par les Prussiens (bois coupés pour le chauffage) ; quant au château, le propriétaire, M. TEXTORIS, constate de multiples dévastations et pillages (notamment des toiles de Fragonard) (9).

En avril 1889, Madame Veuve TEXTORIS vend la propriété à M. et Mme de GARGAN. Quelques semaines après, le Baron et la Baronne de GARGAN consentent un legs important envers les Missions Etrangères de Paris : don de la propriété de Bel Air et construction d'un séminaire sur ce site. (10)

Le Baron et la Baronne Théodore de GARGAN dont la générosité s'était déjà manifestée au cours des années précédentes au profit des Missions Etrangères de Paris, résident à Paris, place Vendôme et au Château de Bétange en Lorraine.

La propriété de Bel Air sur le plateau domine Bièvres, elle comprend 37 hectares de bois, cultures, verger, potager ; elle est entourée de murs sauf une petite partie fermée par des grilles ou des palissades.

L'inauguration des nouvelles constructions, séminaire et chapelle, a lieu le 22 octobre 1890. Les bâtiments s'avèrent rapidement exigus, aussi un donateur inconnu met-il à la disposition de l'œuvre la somme nécessaire pour l'agrandissement du séminaire, une aile parallèle à la chapelle est construite.
La formation des prêtres-missionnaires commençait à Bièvres.

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, le séminaire est l'objet de réquisitions ; la première, le 5 septembre 1939, par l'autorité militaire comme hôpital, il porte alors le nom « d'Hôpital complémentaire V.R.78 », il sera occupé en totalité jusqu'au 12 juin 1940 ; la seconde, par les Allemands qui prennent possession du domaine le 20 juin. (11). La Luftwaffe

restera sur le site jusqu'en 1944. L'armée américaine prend le relais et occupe 5 hectares de terrain et bois jusqu'au 14 mars 1946. (12)

En 1966, le 15 juin, le domaine de Bel Air fait l'objet d'un arrêté de classement à l'Inventaire des Sites.

1982 : un projet d'acquisition de Bel Air par le Ministère de l'Intérieur est à l'étude, « propriété d'une superficie de 38 ha très bien située à Bièvres dans un cadre et un environnement très agréables, supportant une construction de caractère et stylée « le Château de La Vallière » et un grand immeuble « le Séminaire de l'Immaculée Conception » exceptionnel tant par ses dimensions que par sa spécificité. En dépit de leur importance, l'ensemble de ces constructions et ses dépendances sont dans un très bon état d'entretien. » (13)
Le massif boisé d'une superficie de 233. 277 m2 est planté d'arbres d'essences diverses, chênes, chataîgniers, tilleuls, peupliers, bouleaux.

La congrégation dite « Séminaire des Missions Etrangères » se sépare de ce domaine où elle était implantée depuis près d'un siècle.
L'acquisition par le Ministère de l'Intérieur est réalisée en 1984.
La C.R.S. n°8 installée définitivement à Bièvres depuis le 15 mai 1986 partage le site avec le RAID unité à laquelle elle sert d'appui logistique et occasionnellement opérationnel. (14)

(1). M. Milhau - Conservation Régional des Bâtiments de France. 1963
(2). Archives Nationales (X 1 b 9669).
(3). Archives municipales de Bièvres (D 23).
(4). Archives municipales de Bièvres Matrice foncière 1810 (G 62).
(5). Archives municipales de Bièvres Matrice foncière 1820 (G 62).
(6). Registre des délibérations du conseil municipal de Bièvres de 1820.
(7). Archives municipales de Bièvres (G 62).
(8). Monographie de Bièvres. Archives départementales de l'Essonne.
(9). Archives municipales de Bièvres (H 110).
(10). Archives des Missions Etrangères de Paris
(11). Archives municipales de Bièvres (H 110)
(12). Archives municipales de Bièvres (H 110)
(13). Direction Générale des Impôts. Avis du Domaine 1982
(14). Historique de la C.R.S. n°8

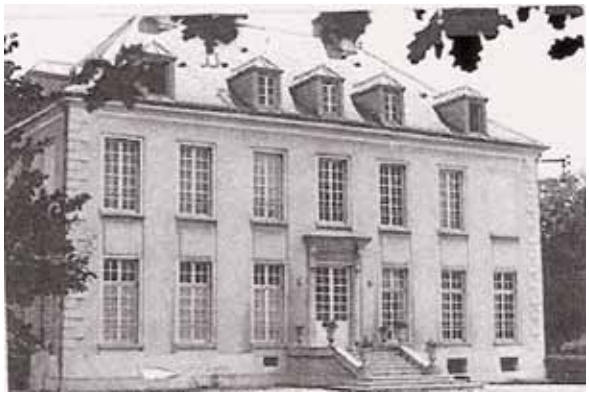

Le petit Château de Bel Air

Louise de La Vallière et ses enfants

Dossier réalisé par Les Archives Vivantes de Bièvres

Une semaine à Londres pour les CM2

(23 au 27 mai 2011)

« Nous avons pris le car jusqu'à Calais puis le ferry jusqu'à Douvres. Nous avons repris le car pour aller à Swanage où les animateurs anglais nous attendaient. Le soir même les classes ont pris un pique-nique.
Nous avons fait un rallye photo pour découvrir le centre Harrow House. Visite de Swanage et sa belle vue sur la mer. C'est ce jour-là que nous avons fait des achats. Comme la plage était juste à côté du centre, nous sommes allés mouiller nos pieds dans l'eau de la Manche !
Nous avons visité Londres en compagnie d'un guide très british. Nous vous laissons deviner les monuments visités (Big Ben, Tower Bridge et les joyaux de la Reine, la relève de la garde devant Buckingham Palace, Eye of London, Abbaye de Westminster…). Le soir, Fish and Chips.
Nous avons passé la matinée du jeudi avec des élèves anglais et l'après-midi a été consacré au « cricket » dont les règles sont très compliquées.
Le dernier jour, nous avons pris le train du film Harry Potter pour visiter le château de Corfe en ruines. Puis, la boum et encore la boum ! »

WE LIKE ENGLAND !
Les CM2 A et B

Souvenir d'une belle journée de mai à L'Ile-aux-Oiseaux

La classe de maternelle de Mireille Gouin a découvert le parc l'Ile-aux-Oiseaux de Cheptainville dans l'Essonne. De retour en classe, les enfants ont réalisé de magnifiques oiseaux inspirés de leur visite.

Une année riche pour les élèves de maternelle de petite section

Au cours de l'année scolaire, les enfants ont eu le plaisir d'aller deux fois au Relais Nature. Ils ont tout d'abord fait connaissance avec les poussins de la basse-cour (caresses et apprentissage de l'évolution de l'œuf à la poule).
Les enfants ont aussi testé leurs connaissances sur l'eau et l'air. Ils ont constaté que l'eau et l'air ne pouvaient pas s'attraper avec les mains. Des expériences qui ont apporté leur lot de représentations cocasses.

Le mardi 24 mai, la classe de Monica (petite section) s'est rendue au Relais Nature pour découvrir les animaux de la ferme. Amandine, animatrice du Relais Nature, leur a présenté un nouvel agneau tout noir !
Les enfants ont nourri les poules, caressé les lapins, les chèvres, les moutons et les jeunes poussins…

Pendant la première partie de l'année, les enfants se sont transformés en apprentis cuisiniers. Au menu, gâteaux, sablés et galette des rois. Ces expériences ont remporté un vif succès.

Pour la sortie de fin d'année, les deux classes de petite section de maternelle se sont rendues au Château de Breteuil en car. « Dans la belle salle du château, une dame nous a raconté des contes de Charles Perrault. Puis nous nous sommes promenés dans le parc, à la rencontre des personnages des contes de Perrault. Nous avons vu Cendrillon, le Chat Botté, le Petit Chaperon Rouge et le loup…
Avant de repartir, nous avons pique-niqué dans le parc. »

« Semaine de la politesse » (6 au 10 juin 2011)

Pendant cette semaine, plusieurs spectacles ont été proposés aux enfants de moyenne et grande section de maternelle, ainsi qu'aux enfants de l'école élémentaire.
L'objectif était de faire prendre conscience aux enfants de l'importance de la politesse quelle que soit la situation dans laquelle ils se trouvent et ceci de façon humoristique grâce à l'intervention d'une troupe de théâtre d'Igny.
Pour clôturer cette semaine, un diplôme a été remis à tous les enfants, diplôme qui aura, sans doute, servi de support pour continuer le dialogue sur ce thème à la maison...

Premier prix du concours « Découvrir l'Univers »

Lundi 20 juin à l'Institut d'Astrophysique à Paris, les élèves de grande section de maternelle de Magali Errecart ont reçu le premier prix du concours « Découvrir l'Univers » organisé par la Société Française d'Astronomie et d'Astrophysique.
Après avoir été sélectionnés pour les phases finales, ils se sont rendus à l'Observatoire de Paris pour concourir face à une classe de collège et une classe de seconde.
La présentation de leur travail sur la Course du Soleil a enthousiasmé le jury qui a décidé de primer nos petits astronomes en herbe.
Bravo à nos jeunes astrophysiciens !

Animation avec l'Association «Terre & Cité »

L'association Terre et Cité a pour but de rassembler les personnes physiques et morales représentatives des différents intérêts locaux et de réfléchir, étudier et formuler des propositions visant à la cohabitation durable et harmonieuse de la Ville et de l'Agriculture, respectueuse de l'environnement sur le Plateau de Saclay.
Le restaurant scolaire achète de nombreux produits provenant du Plateau de Saclay (poulets de la ferme de Charles Montville, lentilles de la ferme d'Emmanuel Vandame, courgettes de le ferme Trubuil et les produits laitiers de la Ferme de Viltain).
Pour développer son approche pédagogique, cette association propose des animations pour les enfants. La première d'entre elles a eu lieu le 17 juin avec les classes de CP qui ont découvert, via un atelier, la ferme de Charles Montville.

Fête de la Musique

Pour la fête de la musique, le 21 juin, les enfants de «l'atelier danse» ont fait une représentation devant tous les autres enfants et Monsieur Le Maire pendant le temps du midi.

Enfin pour fêter la fin de l'année scolaire, les enfants ont participé à un barbecue à Ratel ou à un pique-nique pour les plus jeunes d'entre eux.

Carnaval

13 mars 2011

Le dimanche 13 mars, le Comité des Fêtes a organisé le traditionnel carnaval.
Cette année, les enfants se sont rassemblés autour d'une fanfare et d'un atelier de cirque. Ils ont découvert la ménagerie d'oies et de chiens « les oies sauvages » et un final haut en couleur en assistant au traditionnel « brûlage de Monsieur Carnaval »

Maureen, Reine des Fraises 2011

Le 2 avril dernier, Maureen, notre nouvelle Reine des Fraises a été élue avec Fiona, Célia et Mélanie.

Louise, Isabelle, Clara (Reine et Dauphines 2010), Christian Jouane, Denyse Rousseau, Maureen, Fiona, Célia, Mélanie

Une salle de la Ferme Ratel en hommage à Antoine Vitez

Depuis samedi 30 avril 2011, une salle de la Ferme Ratel porte le nom d'Antoine Vitez. Antoine Vitez (né à Paris en 1930 et décédé à Paris en 1990) a longtemps vécu à Bièvres.
C'était un metteur en scène de théâtre et un personnage central et influent du théâtre français d'après-guerre. Il était connu notamment pour son enseignement du théâtre. Il fut également traducteur de Tchekhov, Vladimir Maïakovski entre autres auteurs.

Antoine Vitez

« Le théâtre, c'est précisément l'éphémère, il est dans sa nature de disparaître, comme les événements politiques, comme les vies elles-mêmes. »
[Antoine Vitez]

Evocation de souvenirs de Jean-Marie Winling (acteur et Biévrois) qui a travaillé avec Antoine Vitez.

Foire à l'Outil Ancien
1er mai 2011

Une centaine de brocanteurs sont venus pour certains de très loin présenter des merveilles sur leurs étals.

Une plaque en l'honneur d'Aimé Daniel STEINLEN a été inaugurée devant le musée. Une presse à balancier d'atelier et une meule d'atelier ont été installées et inaugurées Chemin du Vieux Cimetière pour continuer l'installation du « Musée dans la ville ».

Les passionnés du bois ont assuré tout au long de la journée des animations sur les métiers du bois.

Commémoration du 66e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

La cérémonie organisée par l'Association des Anciens Combattants de la commune a eu lieu en présence des représentants et d'un détachement de la Base Aérienne 107 qui a rendu les honneurs, du corps des Sapeurs Pompiers de Bièvres, ainsi que de nombreux Bièvrois. Au cours de la cérémonie le Maire a donné lecture du message du gouvernement et prononcé un discours.

Georges Barthula et Jean Mansart chantent La Marseillaise accompagnés par la chorale des Anciens.

Hervé Hocquard en compagnie des jeunes Sapeurs Pompiers de Bièvres.

Commémoration du 71e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940

Malgré un temps peu clément en ce 18 juin 2011, l'Amicale des Anciens Combattants, le Maire, les conseillers municipaux, le Chœur des Anciens, ainsi que Thomas Joly, le Colonel Perroux de la BA 107, le Major Limon de la CRS8 et Rodolpho Lena, le Maire de Palestrina, se sont rassemblés pour commémorer le 71e anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle le 18 juin 1940.

Nouveau succès pour la Foire Internationale de la Photo
4 et 5 juin 2011

La 48e Foire Internationale de la Photo de Bièvres a connu cette année, en dépit d'une météo peu favorable, un succès sans précédent. Plus de 15 000 visiteurs, amateurs ou passionnés de photographie ont visité les 310 stands, participé aux conférences et évènements organisés tout au long du week-end.

Ce succès confirme une fois encore la place de Bièvres dans le monde de la photographie. Au cours de la manifestation des personnalités éminentes du monde de la photographie se sont jointes à la protestation contre le projet du Conseil général de l'Essonne de délocaliser le Musée de la Photographie, créé à Bièvres voici 50 ans.

Des centaines de visiteurs ont signé la pétition lancée en 2010 par L'Association du Musée Français de la Photographie. Vous pouvez signer cette pétition en la téléchargeant sur le site de l'association : www.asso-photo-bievres.fr

Christian Jouane, André Fage, Hervé Hocquard, Joël Conan, Thomas Joly, Pierre Lasbordes, Laurent Béteille, Daniel Barnier

Joël Conan, président de l'Association de Musée de la Photographie et Annie Gérard, administratrice de l'Association du Musée de la Photographie

Mosaïque géante de photos présentée lors de la Foire à la Photo en juin.
Elle a été réalisée avec 1 476 photos envoyées par tous ceux qui soutiennent l'action de l'Association du Musée de la Photo.

Vibr'Essonne

20, 21 et 22 mai 2011

Vibr'Essonne est un festival dédié à la musique d'ensemble pratiquée dans les écoles et conservatoires de musique ainsi qu'en milieu scolaire.

Pour cette deuxième édition, les 20, 21 et 22 mai 2011 à la Ferme et dans le parc du Domaine Ratel, ce sont plus de 300 élèves qui nous ont joué leur répertoire, aux côtés de leurs professeurs, dans des conditions de réalisation scéniques professionnelles : éclairage, son et 27 changements de plateau en 3 jours ! Vingt-six concerts de styles très différents se sont succédés, dont un orchestre symphonique et deux spectacles avec décors, mise en scène et costumes pour le plus grand plaisir des spectateurs mais aussi des élèves et musiciens participants.

A la fois pour divertir le public et les élèves entre deux concerts, mais aussi pour diversifier l'offre culturelle et développer l'aspect festif des ces journées, le festival a proposé également :
- une exposition photo d'un artiste (Christophe Alary) dont le sujet de prédilection est la musique
- un espace bande dessinée avec des séances de dédicace, particulièrement celles d'ERROC, parrain du festival, auteur à titre gracieux du visuel des affiches, et créateur de la série « les PROFS »
- une espace restauration.

Plus de 2 000 personnes sont venues sur 3 jours encourager les acteurs d'un programme très éclectique présenté par une vingtaine de formations issues de sept communes de l'Essonne et des Yvelines :
- Jouy-en-Josas : (groupe Soul/funk, Atelier Rock, Fanfare « les Etourdissons », groupe « Yelo de jazz moderne »)
- Igny (ensemble groove/reggae de la MJC)
- Etréchy (Musique traditionnelle irlandaise, atelier rock)
- SIMPB (Syndicat Intercommunal des Municipalités des Pays de Beauce) : orchestre symphonique
- Le Chesnay (conte musical pour enfants, ensemble de clarinettes ARGOS)
- Sainte Geneviève des Bois (3 ensembles de musique moderne : Jack Larsens, Karzamind et Palissandre, deux ensembles de guitares classiques)
- Bièvres (Atelier rock, 2 classes de maternelle, 2 classes élémentaires, la chorale enfant EMB, les Etourdissons de Bièvres)

Des concerts professionnels ont complété ce programme déjà bien rempli : fanfare africaine le vendredi soir (Toups Bebey & le Spirit Pan African Brass Compagnie) et une soirée exceptionnelle Jazz & Swing le samedi, avec Jacques Pailhès (piano et direction), Jacques Bolognesi (accordéon, accordina), Jean-Marc Fell (basse), Jean Moscou (vocal) et « L'Ensemble Vocal d'Improvisation » du Conservatoire d'Etampes.

La chorale enfant de l'EMB

Les Etourdissons et le Spirit Pan African Brass Compagnie

L'atelier rock de Jouy

L'idée d'organiser ce festival a germé peu à peu en prenant conscience :
- de la frustration des apprenants (et de leurs professeurs !) qui bien souvent travaillent leur répertoire pendant de longues heures pour ne le présenter qu'une seule fois lors d'une audition ou d'un spectacle de fin d'année au sein de leurs écoles.
- que la musique d'ensemble rassure l'apprenant potentiel. Les notions de solidarité, de partage et d'échange (des savoirs mais aussi des appréhensions liées à la représentation) prévalent sur celles de performance individuelle.
- que les enseignants (professeurs de musique, musiciens intervenants en milieu scolaire, enseignants spécialisés) ont peu d'opportunités de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques ou d'élaborer des projets en commun.

L'ambition de ce festival est d'être un outil pédagogique proposant au niveau du territoire défini par Versailles Grand Parc et le département de l'Essonne des solutions répondant à ces attentes :
- en donnant aux ateliers et classes de musique d'ensemble la possibilité de rejouer leur répertoire et de se produire dans des conditions professionnelles (son, lumière) quels que soient le style ou l'instrumentation.
- en offrant aux apprenants l'opportunité de pratiquer la musique au sein de formations intégrant des musiciens professionnels.
- en proposant un terrain d'échanges, de collaboration et de réalisation de projets (éventuellement exportés sur d'autres communes) pour les Musiciens Intervenants en milieu scolaire du Territoire.
- en offrant un lieu d'expression pour les groupes amateurs du territoire (scène tremplin)
- en créant un Centre de Ressources alimenté par les contenus et réalisations du festival ou de ses actions. C'est à cette fin que tous les concerts 2011 ont été enregistrés.

L'heure est au bilan et les enseignements tirés de cette première édition permettront de faire en sorte que **Vibr'essonne résonne encore mieux en 2012…**

Le Quatuor Argos

Conte musical - Le Chesnay

Partenaires 2011 de ce projet :

- Le Conseil général de l'Essonne qui soutient financièrement les projets hébergés.
- Versailles Grand Parc : partenariat financier, prêt d'équipements, diffusion de l'information.
- La commune de Bièvres : mise à disposition de locaux, de moyens humains (équipe du centre Culturel), de matériel, diffusion de l'information.

La Direction de la Culture de la Région Ile-de-France a également été sollicitée.
Des sponsors ou mécènes sont actuellement recherchés afin de diversifier et pérenniser le financement du festival.

Orchestre symphonique de Méréville

25 ans du Relais Nature !

Le 29 mai dernier, le Relais Nature a fêté ses 25 ans. Le temps d'un bel après-midi, le parc Ratel s'est transformé en un espace animé et convivial pour le plaisir des grands et des petits.

Retour sur la journée.
Au prix de quelques efforts et avec les conseils et équipements ad hoc, les plus sportifs on pu tester leur agilité grâce aux animations grimpe-arbres, pont de singe et tyrolienne, et voir le parc Ratel et ses environs d'en haut.

Les plus jeunes ont pu faire un baptême de poneys et se sont amusés dans une structure gonflable « en forme de corbeille de fruits ».
Du mouton à la pelote, Dorothée, a fait découvrir aux enfants le travail de la laine au travers d'un petit atelier et procédé à la tonte des moutons « à l'ancienne ».

Dans le jardin du Relais, on pouvait trouver un marché champêtre : plants de fleurs, fruits et légumes de François, bouquets de fleurs de Chrystelle, saucissons de chocolat de l'institut Clairval, miel, fruits et légumes bios, spécialités italiennes… Côté décoration, on pouvait découvrir d'ingénieux meubles en carton fabriqués par une créative biévroise, d'originales sculptures en bois flotté et de délicats bijoux réalisés à base de soie…

Les dynamiques Amis de l'Outil étaient au rendez-vous pour présenter les métiers de nos anciens : le sabotier et le cordier. Pour compléter le tableau, la petite brocante de Daniel et Micheline a aussi dévoilé quelques trésors sortis du grenier (au bénéfice de « Nos enfants du bout du monde »).

Le four à pain a fonctionné tout l'après-midi grâce à Laurent et sa jeune équipe qui ont régalé les gourmands de délicieuses préparations ! Puis, une petite visite chez les animaux : poules et poussins, agneau et brebis, canards, chèvres, oies et pintades…
Le panorama était complet, l'occasion de découvrir ou redécouvrir l'association et fêter dignement un bel anniversaire :

- 25 ans que le Relais Nature se dresse le plus naturellement du monde dans le paysage biévrois,
- 25 ans que les élèves sont sensibilisés au respect de la nature et de l'environnement par le biais d'animations diverses (fabrication du pain, papier recyclé, abeilles, animaux de la ferme, insectes, écosystèmes du parc…)
- 25 ans que les promeneurs viennent faire découvrir les animaux à leurs enfants…

Contact

Retrouvez le Relais Nature sur
www.relaisnaturebievres.ea29.com
01 69 85 54 08
relaisnaturebievres@yahoo.fr

Relais Nature Bièvres

Au cœur de cette dynamique, des bénévoles à la « fibre verte », gèrent l'association du Relais Nature et donnent, chaque jour, chaque semaine ou de temps en temps, un peu de leur temps pour faire vivre cette belle aventure.
A l'heure du bilan de la fête, nous les remercions et vous invitons à rejoindre cette équipe !

L'association propose également des « ateliers nature » pour les 4/12 ans à chaque vacance scolaire. Les ateliers du mois de juillet sont complets mais il reste quelques places en août.

De gauche à droite : Amandine Mas, Isabelle Touttain, Gaëlle Hurel, Francois Daveau, Chrystelle Brousse, Marianne Ferry, Karine Eninger, Sophie et Maureen Daveau

Fête des Fraises à
Palestrina / Carchitti

Le week-end des 7 et 8 mai, nos Reines des Fraises 2010 ont eu l'occasion de revêtir une dernière fois leur couronne et leur écharpe lors de la Sagra delle Fragole à Carchitti.
Comme chaque année, l'ABEILLE a offert un séjour dans **notre ville jumelle** aux reines et à l'un de leur parent, accompagnés de Christian Jouane, premier Maire adjoint de Bièvres, de Patrick Brun, Président du SICF, des professeurs d'anglais et d'italien de l'ABEILLE.
Tous ont pu participer aux festivités et découvrir Palestrina et Rome tout en profitant de la chaleur, de l'accueil et de l'hospitalité de nos amis de Carchitti.

Fête des Fraises à
Oberkirch

Producteurs de fraises de Bottenau

Une délégation biévroise s'est rendu les 28 et 29 mai dernier pour la Fête des Fraises d'Oberkirch. Bièvres souhaitait par sa présence remercier Oberkirch pour sa venue à Bièvres l'année dernière avec le Groupe Folklorique Bottenau.

Lors de son discours de célébration des 40 ans de leur jumelage avec Draveil, Matthias Braun, Bourgemestre d'Oberkirch a rappelé que le français est enseigné comme première langue dans les écoles d'Oberkirch.
Il a également souligné l'importance du langage de la musique qui unit les peuples. Alain-Louis Mie, adjoint au Maire de Bièvres, a ajouté qu'il existait un troixième langage, gourmand celui-là, qui rapproche Bièvres et Oberkirch, celui de la fraise !

Alain-Louis Mie, Marie-Hélène Lemaire (secrétaire adjointe du SICF) et Matthias Braun, Maire d'Oberkirch

Après une visite des champs de fraises (culture tunnels et cultures plein champs sous bâche plastique et paille) qui s'étendent à perte de vue, la délégation biévroise a participé au clou de cette manifestation avec l'élection de la petite reine de la fraise 2011.
La gagnante, nous la connaissons bien à Bièvres, puisqu'elle nous a rendu visite l'année dernière, c'est… Jona qui entretemps a atteint ses 5 ans !

Jona, Reine des Fraises 2011

Jona à Bièvres en 2010

Fête des Fraises 2011

18 et 19 juin

La MJC en voyage en Asie

Le char de la Reine des Fraises et ses dauphines

Le Quadrille d'Edgar a clôturé le défilé en beauté

Cette année, Palestrina, notre ville jumelle, était à l'honneur avec la présence de son Maire, Rodolpho Lena et des représentants du Comité des Fêtes de Carchitti.

Malgré un temps très peu clément, ce sont 700 kilos de fraises qui ont été vendues tout au long du week-end.

Samedi, la fête foraine, le concert donné par le Groupe Italien «The New Dreamers», la retraite aux flamnbeaux accompagnée de la fanfare de Lardy et le feu d'artifice ont régalé les petits et les grands.

L'animation « cuisine en musique» proposée par « les Coqs en Pâte » n'a pas remporté le succès escompté mais les participants ont pris beaucoup de plaisir à cuisiner en musique et surtout à déguster les très bons tiramisus aux fraises concoctés !

Dimanche, après un trés beau tour de chants les «Double Fil(l)es», c'est le traditionnel défilé de chars, sur le thème des vacances, qui a diverti les nombreux spectateurs rassemblés rue de Paris et place Chennevière.

Merci à ceux qui se sont investis dans la construction des chars et à tous ceux qui ont défilé.
Merci à l'Institut Clairval pour la réalisation des 8 000 bouchées aux fraises distribuées pendant le défilé de chars.
Merci à l'équipe bénévole du Comité des Fêtes et à son Président Patrcik Brun de tout mettre en oeuvre pour faire perdurer notre traditionnelle Fêtes des Fraises.

La 87e Fête des Fraises aura lieu le troisième week-end de juin 2012.

Vive la Fête des Fraises de Bièvres !

Pendant le défilé, les enfants du poney club de Brimborion

L'équipe municipale en costume de la Confrérie du Tastefraise

Photo officielle de la Fête des Fraises 2011. Maureen et ses dauphines, Alain-Louis Mie, Hervé Hocquard, Rodolpho Lena

Intronisation dans la Confrérie du Taste-fraise de Rodolpho Lena - Maire de Palestrina, de Laurent Boix de l'Institut Clairval et de Luigi Mochi du Comité des fêtes de Carchitti

Les Amis de l'Outil sur le thème des congés payés

Le Char du Relais des Anciens

Les joueurs du Variétés Club de France en visite à Bièvres le 1er mai 2011

Le Variétés Club de France a 39 ans…
Son premier match a eu lieu le 11 septembre 1971 à Suresnes.
Dès le début de l'aventure, il rassemble des passionnés qui se retrouvent chaque semaine sur le mythique stade qui borde le boulevard périphérique Porte de la Plaine. Ce sont des matches tous azimuts avec déjà une équipe « sympa » qui cherche à assouvir son besoin d'exister en sillonnant non seulement la France mais aussi le monde entier. Son objectif premier est de jouer sérieusement sans se prendre au sérieux tout en se faisant plaisir, vaste programme en vérité. A chaque fois que cette alchimie s'opère, c'est-à-dire à chaque fois, c'est un réel bonheur.

Pour leur 2 035e match, le Variétés Club de France a choisi de rencontrer L'ACB (Athlétic Club de Bièvres).
À la fin de cette belle rencontre, le Variétés Club de France remporte le match avec un score de 2 à 1.

Le bureau de l'ACB Football se réorganise et remercie Julien Brigot pour les 13 années passées à la tête du club.
L'équipe de l'ACB souhaite créer une dynamique autour du secteur jeune. Le but étant de permettre aux enfants de pratiquer le football dans les meilleures conditions et de proposer un espace de vie où ils auront envie de se retrouver pour pratiquer leur passion avec plaisir.
L'ACB c'est aussi une équipe de vétéran (+ de 35 ans) et une équipe « Foot Loisir » sénior qui peut accueillir les plus grands.
Si le football vous intéresse, l'ACB vous invite à rejoindre le club pour vous y investir comme dirigeant, éducateur ou joueur.
Contact Jeunes : Eric Salles au 06 31 70 09 75
Contact Adultes : Philippe Ménager 06 71 11 33 90
Contact Mail : acbievres@lpiff.fr

Hervé Hocquard accompagné de Julien Brigot salue les joueurs de l'ACB

Les deux équipes au grand complet

Trois gestes durables pour cet été !

Compostez les déchets

Participez à la prochaine opération compostage de Versailles Grand Parc.
Une troisième session de réunions formation au compostage aura lieu du 15 septembre au 15 octobre 2011.
Au cours de ces réunions, des informations sur le processus du compostage et des guides explicatifs sont remis aux participants.

A Bièvres, la prochaine réunion est programmée le mercredi 28 septembre à la salle des Hommeries à 20 h.

Inscription obligatoire par téléphone au 0 800 284 524 ou sur le site www.versaillesgrandparc.fr rubrique opération compostage.

Jardinez sans polluer et protégez la biodiversité

C'est en laissant faire la nature que se développent une flore et une faune locales plus diversifiées. Vous serez surpris de constater la présence de nouvelles fleurs qui n'ont rien à envier à celles que l'on achète communément.
Pour l'entretien de votre jardin, n'utilisez plus de pesticides et d'engrais chimiques. Ces substances ne sont pas anodines et peuvent se révéler dangereuses pour l'utilisateur, polluer les sols et les eaux.

Triez les déchets

Comme tous les matériaux ne se recyclent pas de la même manière, il faut absolument qu'ils soient triés pour espérer servir encore. Pour autant, il faut se préoccuper de la quantité de déchets que l'on produit. Le meilleur déchet, c'est celui qui n'existe pas.

Toutes les informations sur la collecte des déchets à Bièvres sur www.versaillesgrandparc.fr

Signalétique pour le tri des déchets

Afin de vous aider dans le tri de vos déchets, Versailles Grand Parc met à votre disposition des autocollants pour vos bacs de collecte.
Vous pouvez vous les procurer à l'accueil de la Mairie.

La zone bleue, un geste citoyen !

La zone bleue facilite la rotation des véhicules et favorise le partage des places de stationnement. Elle permet de mieux réguler le stationnement pour que tout le monde puisse accéder au centre-village. Elle facilite l'accès aux commerces, services et équipements publics et la vie des usagers en faisant disparaître le stationnement sauvage.

Pensez à utiliser votre disque et à respecter les tranches horaires.
Les nouveaux disques de stationnement sont à votre disposition à l'accueil de la Mairie ou au bureau de Police Municipale. Ils ont été conçu avec les normes européennes.
En zone bleue, le stationnement est gratuit mais est limité dans la durée. Il est autorisé pendant 1h30 de 9h à 12h et de 15h à 19h sauf les dimanches et jours fériés.

Plan canicule

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à contacter le Centre Communal d'Action Sociale de la commune en appelant le 01 69 35 15 50.
Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.
Pour en savoir plus pour vous et votre entourage, composez le 0 800 06 66 66 (appel gratuit) ou consultez le site www.sante.gouv.fr/canicule

La Poste
Horaires d'été

La Poste vous informe que les horaires d'ouverture seront adaptés pour la période d'été du 18 juillet au 27 août 2011. Le bureau de Bièvres sera ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h.
La distribution du courrier et des colis fonctionnera normalement.

Opération Tranquillité Vacances

Avant de partir en vacances, vous pouvez vous inscrire à cette opération en vous présentant au bureau de Police municipal de Bièvres (01 69 35 15 57) et au commissariat de Palaiseau, 13 rue Emile Zola à Palaiseau (01 69 31 65 20).

Cette opération est valable pour tout locataire ou propriétaire absent dans la période s'étalant du 1er juillet au 31 août 2011.
Des patrouilles régulières seront effectuées devant chacune des habitations inscrites dans le programme.
Si malgré tout, vous constatez que vous avez été victime d'un cambriolage, composez aussitôt le 17, ne touchez à rien. Les effectifs de Police se déplaceront et procéderont à la recherche de traces et d'indices.

Une adresse mail pour communiquer avec la Police Nationale

La Police met à la disposition de la population une adresse mail destinée à améliorer et à faciliter le contact avec les services de Police de l'Essonne.
Cette adresse : police91@interieur.gouv.fr ne se substitue pas à l'appel du 17 composé en cas d'urgence mais peut être utilisée en cas de doléances.

Ouverture du nouvel Espace pour la Caisse d'Allocations familiales à Massy

Afin d'améliorer l'offre d'accueil de proximité, la caisse d'Allocations familiales de l'Essonne a décidé d'ouvrir un nouvel espace situé 1 à 3 avenue de France à Massy. Il vous accueillera le mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Commerçant à l'honneur

Mille Feuilles a ouvert le 1er mars et a déjà ses habitués. Mille Feuilles, c'est une librairie avec plus de 7 000 livres, en littérature, jeunesse, vie pratique, beaux arts, policiers, cuisine, écologie…
Mille Feuilles, c'est un salon de thé et des gâteaux faits maison.
Mille Feuilles, c'est un restaurant proposant des produits de qualité, de préférence Bio ou locaux, tout est fait maison.
Mille Feuilles c'est un lieu convivial et une terrasse panoramique plein sud sur la Vallée de la Bièvre.

Mille Feuilles, c'est aussi des rendez-vous pour des concerts et des expositions tous les mois.
Retrouvez toutes les dates des animations et toutes les nouveautés sur le site www.millefeuilles.biz

Mille feuilles 28 rue de l'Eglise 91570 Bièvres

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 10h30 à 19h, le samedi soir et le dimanche de 10h30 à 15h
01 69 85 32 69 - contact@millefeuilles.biz
www.millefeuilles.biz
Facebook : librairie-restaurant Mille Feuilles

Artisan à l'honneur

FG Peinture - Décoration
Fabrice Giusti, Biévrois depuis 45 ans, a débuté sa vie professionnelle comme salarié.
Depuis 1995, il est à la tête de son entreprise FG Peinture - Décoration.

Il travaille essentiellement pour les particuliers.
Vous pouvez faire appel à lui pour tous vos travaux de peinture, décoration et peinture à effet, ravalement de façade…
Fabrice Giusti aimerait développer sa clientèle biévroise. Alors n'hésitez pas à le contacter pour vos projets. Il vous établira un devis gratuit et vous conseillera.

FG Peinture - Décoration
06 11 40 11 38 ou 01 69 85 33 76

Prime aux Bacheliers obtenant la mention « bien » ou « très bien »

Comme l'année dernière, la municipalité souhaite récompenser les bacheliers de 2011 qui obtiendront la mention « bien » ou « très bien ».

Vous êtes concerné, contactez le Cabinet du Maire au 01 69 35 15 51 ou adressez directement votre relevé de note et un courrier à Monsieur le Maire.

Mairie de Bièvres
Place de la Mairie - 91570 Bièvres.

Le jardin du Renouveau

Le premier jardin partagé de la ville a été créé en avril 2010 dans la résidence le Renouveau au 22 avenue de la Gare (165 logements) par un groupe d'habitants épris de nature et désirant un lieu de convivialité et d'échanges dans la résidence. Une parcelle en friche délaissée entre le parking et la N118 leur a été accordée après un vote lors de l'Assemblée générale.

Dès le lendemain, chacun muni d'une fourche ou d'une pioche s'est mis à l'œuvre : un gros travail de nettoyage avant de pouvoir commencer à planter ! Sous l'œil attentif de François, jardinier au Relais Nature, le jardin a occupé tout l'été une dizaine de personnes. L'espace alloué s'est peu à peu agencé et l'élagage des arbres de la résidence a été l'occasion de réemployer le bois de taille broyé en un paillis esthétique et... écologique car bien sûr pas question d'engrais ou de pesticides !

Pour la deuxième saison, le Jardin Partagé du Renouveau accueille de nombreux légumes et fleurs. Nous vous invitons, lors de vos promenades le long de la Bièvre, à venir y jeter un coup d'œil, et pourquoi pas échanger des conseils, des expériences ... et encourager les apprentis maraîchers !

Contact :
Marie-France Langrand
mflangrand@hotmail.com

Carnet

Naissances
Le Conseil municipal souhaite la bienvenue aux bébés :

HULLOT Juliette	26 décembre 2010
MANDON Ewan	26 décembre 2010
VIDAL BOUDINEAU Candice	2 janvier 2011
GAUTIER - HALBEISEN Noan	8 janvier 2011
BLOUËT - LOUARN Achille	10 janvier 2011
MORICE Noémie	20 janvier 2011
CONTANA Maëlys	29 janvier 2011
DELBOUIS Gabin	31 janvier 2011
DAVEAU Maureen	17 février 2011
MOUSSAY Louis	21 février 2011
BLONDEAU Emma	21 février 2011
SUSPIZE Coline	4 mars 2011
MEUR William	7 mars 2011
ELMALEM Liel	14 mars 2011
ELMALEM Iris	14 mars 2011
MAGNIER Manon	15 mars 2011
VICTOR Jean-Baptiste	22 mars 2011
INES Maya	30 mars 2011
CHEDOZ Loan	5 avri 2011
CAUSSIN Eyann	2 mai 2011
LAVIGNE Gabriel	8 mai 2011
BEAUVOIS Nicolas	11 mai 2011

Mariages
Le Conseil municipal adresse toutes ses félicitations à :

GONZALEZ Christophe et MORICE Sandrine	12 févier 2011
WARNIER Pierre-Marc et BROUGHTON Linda	16 avril 2011
NOUAILLES Thierry et MAYEUR Anaïs	07 mai 2011
LEGOUT Mathieu et DEBAT Sophie	11 juin 2011
BOISDIN Pierre-Laurent et NICOLAS Elodie	11 juin 2011
MALVE Lionel et FOMBERTASSE Aurélie	18 juin 2011

Décès
Le Conseil municipal adresse ses sincères condoléances aux familles de :

STAMM Alain	18 janvier 2011
GLEONEC Jacqueline	24 janvier 2011
DELACOUR Louis	11 mars 2011
METIVIER Suzanne	15 mars 2011
LEGRAND Mathilde	16 mars 2011
DE SANTI Emmanuel	30 avril 2011
HIRIGOYEN Bernard	30 avril 2011
DAVOUST Maxime	5 mai 2011

La Pharmacie de Bièvres

La « Pharmacie Plassart » dirigée par Madame Laurence Plassart depuis vingt ans se nomme désormais la « Pharmacie de Bièvres ».

Madame Marie-Line Darmon-Landry, docteur en pharmacie, diplômée d'orthopédie, ayant auparavant exercé en région parisienne, dans les Hauts-de-Seine en a repris l'activité depuis le 1er juin 2011.

Ce changement de direction n'impacte pas l'équipe officinale qui reste inchangée et veillera avec la nouvelle titulaire à assurer la qualité du service professionnel et relationnel associé depuis toujours à l'officine.

Madame Marie-Line Darmon-Landry, très satisfaite de débuter en ce mois de Juin riche en événements culturels et festifs, souhaite vivement contribuer au dynamisme de la ville de Bièvres dès aujourd'hui.

Pharmacies de garde

Dimanches et jours fériés

Secteur Bièvres, Igny, Palaiseau, Villebon-sur-Yvette

2e semestre 2011

Juillet
D 3 Weil
D 10 Augouvernaire
J 14 Blanchon
D 17 Corabeuf
D 24 D'Ambert
D 31 Dudart et Voitus

Août
D 7 Fayolle
D 14 Filleron et Serres
L 15 Guessoum
D 21 Guillois
D 28 Jean

Septembre
D 4 Leclerc et Caridi
D 11 Ferlus et Santini
D 18 Nahon
D 25 Nguyen

Octobre
D 2 Pharmacie de Bièvres
D 9 Tran
D 16 Vu
D 23 Weil
D 30 Blanchon

Novembre
M 1 Augouvernaire
D 6 Corabeuf
V 11 D'Ambert
D 13 Dudart et Voitus
D 20 Fayolle
D 27 Filleron et Serres

Décembre
D 4 Guessoum
D 11 Guillois
D 18 Jean
D 25 Nahon

Adresses des pharmacies de garde

- Mme Augouvernaire - 5 et 7 Rue Gabriel Peri 91430 Igny — 01 69 41 28 74
- M. Blanchon - 96 Rue de Paris - 91120 Palaiseau — 01 60 14 28 38
- Mme Corabeuf - Résidence du Val-Rue – 91120 Palaiseau — 01 60 14 13 72
- Mme D'Ambert - 27bis Rue de Paris - 91120 Palaiseau — 01 60 14 01 24
- Mmes Dudart et Voitus - 53 Rue de l'Effort Mutuel 91120 Palaiseau — 01 60 14 26 15
- Mme Fayolle - 67 Avenue de la République 91430 Igny — 01 69 41 09 20
- Mme-M Ferlus et Santini - 7 Place Gerard Nevers 91140 Villebon sur Yvette — 01 60 10 69 14
- Mrs Filleron et Serres - 3 Place de la Victoire 91120 Palaiseau — 01 60 14 03 50
- Melle Guessoum - 6 Rue Charles Peguy - 91120 Palaiseau — 01 60 10 32 98
- Mme Guillois - 10 Place de Stalingrad - 91430 Igny — 01 69 41 09 92
- M. Jean - 75 Avenue de Stalingrad - 91120 Palaiseau — 01 69 30 08 56
- Mmes Leclerc & Caridi - 39 rue Ambroise Croizat 91430 Igny — 01 69 41 08 12
- Mme Nahon - 125 Rue de Paris - 91120 Palaiseau — 01 60 14 00 42
- Mme Nguyen - 27 Rue Leon Bourgeois - 91120 Palaiseau — 01 60 10 29 30
- Pharmacie de Bièvres - Mme Darmon 4 Place Edouard Chennevière 91570 Bièvres — 01 69 41 21 86
- Mme Tran - 84-86 Rue Louise Bruneau - 91120 Palaiseau — 01 60 14 10 66
- Mme Vu Ngoc Hoan - 41 Avenue du Général de Gaulle 91140 Villebon sur Yvette — 01 60 10 45 74
- M. Weil- 4 Rue Henri Dunant - 91140 Villebon sur Yvette — 01 60 10 22 08

Pharmacies de garde de nuit (de 20h à 8h du matin).
S'adresser exclusivement au Commissariat de Palaiseau au 01 69 31 65 20, qui donnera le nom de la pharmacie de garde. (se munir d'une ordonnance du jour et d'une pièce d'identité). Des changements de garde de dernière minute peuvent avoir lieu. Le Commissariat de Police en est informé. Appelez-le avant de vous rendre à la pharmacie de garde indiquée.

Infirmière de garde
Armelle TOHIER Tél. 01 60 19 08 32 - 06 10 32 21 49

Urgence médicale
La nuit et le week-end, appelez le 01 69 13 91 91
Ne faites le 15 qu'en cas d'urgence vitale.

Médecins
En cas d'urgence et pour obtenir le médecin de garde de nuit, le week-end et les jours fériés, composer le 15.

Vétérinaire à domicile
140, avenue Henri Ginoux - 92120 Montrouge
e-mail : veto@vetoadom.com 24/24
Tél. : 01 47 46 09 09 - 01 47 55 47 00

MÉMENTO DES SERVICES PUBLICS

Mairie	Place de la Mairie	01 69 35 15 50
Ecole Maternelle	Rue des Ecoles	01 69 41 02 59
Ecole Primaire	Rue des Ecoles	01 69 41 18 88
Restaurant scolaire	Place de la Mairie	01 69 41 19 88
Centre de loisirs	Rue des écoles	01 69 41 04 10
Centre culturel	Ferme Ratel	01 69 41 93 47
Bibliothèque	2, rue des Ecoles	01 69 41 00 22
Crèche	7, rue des Ecoles	01 60 19 10 60
Halte garderie	7, rue des Ecoles	01 69 41 95 80
Déchetterie - EcoPoint	27 route de Jouy	08 00 28 45 24
Trésorerie	1, Parc Victor Hugo	01 69 41 22 11
Sécurité sociale	80, Place de France - Massy	01 69 93 15 65
Allocations familiales	2, impasse du Télégraphe - Evry	08 10 25 91 10
Pôle emploi	8, Place Victor Schoelcher - Massy	01 69 53 61 75
La Poste	3, rue de la Terrasse	36 31
EDF GDF	4, av. du Pacifique - Les Ulis	08 10 76 49 93
VEOLIA Eau		08 11 90 09 00
SNCF		36 35
Police municipale	Place de la mairie	01 69 35 15 57
Gendarmerie	2, rue Gutenberg - Palaiseau	01 60 14 00 34
Commissariat de Police	65, rue d'Estienne d'Orves Verrières-le-Buisson	01 69 53 68 70
Police secours		17
Urgences médicales		15
Pompiers		18
Taxis		
Brachet Bruno		06 88 21 73 86
Pernot Cédric		06 20 02 40 83

MÉMENTO MÉDICAL

MÉDECINS		
SOS Médecins 91		08 26 88 91 91
Dr Réveillaud	Résidence le Renouveau	01 69 41 02 69
Dr Percie du Sert	6, avenue de la Gare	01 60 19 22 30
Dr de Grenier (pédiatre)	6, avenue de la Gare	01 69 41 12 16
INFIRMIÈRE		
Mme Tohier	Rés le Renouveau Bât A3	01 60 19 08 32
PHARMACIE		
Pharmacie Plassart	Place Chennevière	01 69 41 21 86
HOPITAUX-CLINIQUES		
Hôpital d'Orsay	4 place du Général Leclerc	01 69 29 75 75
Hôpital de Longjumeau	159 rue du Président F. Mitterrand	01 64 54 33 33
Hôpital A Béclère Clamart	157 rue de la Porte de Trivaux	01 45 37 44 44
Clinique de Meudon	3 avenue Villacoublay	01 41 28 10 00
Clinique du Plateau	5 rue des Carnets Clamart	01 46 30 21 35
CARDIOLOGUE		
Dr Ghobrial	1 avenue de la Gare	01 60 49 35 86
CHIROPRATICIEN		
Mme Monthubert	6 avenue de la Gare	01 69 53 95 85
DENTISTES		
Dr Hoang	6, avenue de la Gare	01 69 41 18 57
Dr Votan	6, avenue de la Gare	01 69 41 18 57
Dr Gentelot	18, avenue de la Gare	01 60 19 12 88
Dr Rocchesani	18, avenue de la Gare	01 60 19 12 88
DIETETICIENNE		
Mme Turki	1 avenue de la Gare	01 69 85 34 10 06 33 31 89 76
KINÉSITHÉRAPEUTES		
M. Pastier	22 avenue de la Gare Bât A2	01 69 41 89 89
Melle Tibi	1, rue de l'Eglise	01 69 33 89 34
ORTHODONTISTE		
Dr Salameh	1, rue Léon Mignotte	01 60 19 30 63
ORTHOPHONISTES		
Mme Duhem	81, rue de Paris	01 60 19 68 24
Mme Hacquard	3, rue de la Fontaine	01 60 19 06 46
Mme Henaux	3, rue de la Fontaine	01 60 19 06 46
Mme Lefebvre	3, rue de la Fontaine	01 60 19 06 46
OSTÉOPATHES		
Mme Cléris	1, rue de l'Eglise	01 60 19 20 84
Mme Lengrand	14, avenue de la Gare	01 60 19 65 83
Mme Monnier	14, avenue de la Gare	01 60 19 65 83
PÉDICURE - PODOLOGUE		
Mme Giordano	6, avenue de la Gare	01 69 41 85 32
Mme Guéret	1, avenue de la Gare	01 60 12 06 09
PSYCHIATRE - PSYCHANALYSTE		
Dr Godard	74, Bis, rue de Vauboyen	01 69 41 24 83
PSYCHOLOGUES		
Mme Bignami	1 avenue de la Gare	06 20 53 53 65
Mme Danesi	1 rue de l'Eglise	06 70 10 77 37
Mme Lucet	6, avenue de la Gare	01 69 19 23 42
Mme Schwab	21 rue Léon Mignotte	06 10 54 54 07
PSYCHOMOTRICIENNE		
Mme Gallio	6, Avenue de la Gare	01 60 19 34 71

ANNÉE INTERNATIONALE
DES FORÊTS · 2011

Des forêts pour les hommes

L'Année internationale des forêts

L'organisation des Nations Unies a proclamé 2011 Année internationale des forêts. L'ONU veut ainsi célébrer les forêts du monde, les hommes qui en vivent et les font vivre et rappeler ce que les forêts apportent à l'humanité. Pourtant, dans certaines régions, ce patrimoine est menacé par la déforestation et des mesures conservatoires doivent être prises.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE